

**OFIS store** **DELL**

**OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE**

**150000**

**DELL OPTIPLEX** + **IMPRIMANTE MULTIFONCTION**

Tél: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle  
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

# LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3651 du Mardi 20 Décembre 2016 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Jubilé d'argent des Frères franciscains au Congo

**Les Franciscains ont célébré l'événement dans la joie et l'action de grâces**  
(P.11)

A.g.k.d (Association Gaétan Nkodia pour le développement)

**Lutte contre le réchauffement climatique et culture à la citoyenneté, nouveaux axes de travail**



(P.7)

Assemblée nationale: séance de questions orales au gouvernement avec débat

**«Le vivre-ensemble n'est pas une thématique machiavélique»**  
(P.7)

## Transport aérien

**Les actionnaires à pied d'œuvre pour relancer la société Ecair**  
(P.16)

## République Démocratique du Congo

**Tension et inquiétude, après le terme constitutionnel du mandat du Président Kabila**  
(P.2)



## Election présidentielle au Ghana

**L'opposant Nana Akufo-Addo a détrôné John Dramani Mahama**  
(P.2)

## Finances publiques

**Qu'en est-il exactement du compte des réserves pour les générations futures?**  
(P.16)

**Coup d'oeil en biais**

**Les hôtels brazzavillois de nouveau bondés de clientèle, et pour cause!**  
(P.6)

**OKEN PALACE HOTEL**  
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !  
A partir de 25.000 Fcfa

**OKEN PALACE HOTEL**

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.  
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

## République Démocratique du Congo

# Tension et inquiétude, après le terme constitutionnel du mandat du Président Kabila

A 45 ans, Joseph Kabila Kabange est arrivé, lundi 19 décembre 2016, à minuit, au terme constitutionnel de son deuxième et dernier mandat de cinq ans à la tête de la République Démocratique du Congo. La Constitution adoptée les 18 et 19 décembre 2005 n'autorise que deux mandats successifs à la Présidence de la République. Evoquant les difficultés à organiser les élections, le pouvoir actuel a négocié avec la classe politique, lors d'un dialogue politique national, sous la houlette du facilitateur Edem Kodjo, un accord signé le 18 octobre dernier. Cet accord prévoit l'organisation de l'élection présidentielle en avril 2018 et institue un nouveau gouvernement conduit par le Premier ministre Samy Badinbanga, nommé le 17 novembre 2016, mais qui a du mal à former son équipe gouvernementale, en raison du refus des partis de l'opposition.



On note une forte présence policière et militaire à Kinshasa.

Boycotté par l'opposition regroupée au sein de la plateforme «*Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement*» dont Etienne Tshisekedi est le leader, cet accord n'a pu être mis, totalement, en œuvre. D'où de nouvelles négociations entamées depuis quelques jours et dont les évêques sont les facilitateurs. Mais, ces négociations se poursuivent encore, alors que le Président Kabila est arrivé au terme de son mandat et que l'opposition conduite par Etienne Tshisekedi exige son départ, conformément à la Constitution. Ce qui suscite de vives inquiétudes sur l'avenir de la RD Congo.



Joseph Kabila Kabange.

Les négociations conduites par les évêques, notamment le président de la Cenco (Conférence épiscopale nationale du Congo), Mgr Marcel Utembi Tapa, archevêque de Kisangani, et son vice-président, Mgr Fridolin Ambongo Besungu, évêque de Bokungu Ikela, ont été suspendues, samedi 17 décembre, faute d'accord, et ne reprennent que le mercredi

de 21 décembre, en raison du déplacement des deux évêques au Vatican, en Italie, où ils sont reçus par le Pape François qui suit de très près l'évolution de la situation politique dans ce pays. Il y a un mois, le Souverain Pontife avait fait parvenir, par le biais de la Nonciature apostolique à Kinshasa, un message qui a été lu dans toutes les paroisses du pays. Il demande de construire des ponts d'uni-

té et appelle les acteurs politiques congolais à un dialogue inclusif. Dimanche 18 décembre, dans sa prière mariale de l'angélus, le Saint-Père a, également, évoqué la situation politique en R.D Congo, en demandant à tous les fidèles de prier pour que le dialogue politique entrepris dans le pays se déroule «*avec sérénité pour éviter tout type de violence*», «*pour le bien de tout le pays*». Le Pape François a reçu les deux évêques, lundi 19 décembre. «*Cette audience aura sans doute un impact important sur notre cher pays*», a confié le président de la Cenco, à R.f.i, peu avant de s'envoler pour Rome. C'est la médiation de la dernière chance, pour sortir la R.D Congo d'une crise qui risque de l'embraser, alors que la tension est montée d'un cran, depuis le début de la semaine.

Depuis quelques jours, de gros engins de guerre sont déployés en masse dans les rues de la capitale congolaise, Kinshasa, et dans la plupart des grandes villes du pays. Le week-end dernier, les éléments de la Force publique: la

police et l'armée avaient investi et quadrillé la capitale. Dans la population, l'inquiétude est grandissante, surtout que l'on s'approche des fêtes de Noël et de Nouvel an. Ceux qui parviennent à le faire quittent déjà le pays par prudence. Pour cause, la fin du mandat constitutionnel, officiellement, le lundi 19 décembre 2016, à minuit, du président Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001. Des mesures prises par le pouvoir, mais que la population qualifie de restriction de liberté et d'intimidation. Le lundi 19 décembre était considéré comme le jour le plus long, où la tension ne cessait de monter à Kinshasa, et où le pays retenait son souffle. Face à la psychose créée dans l'opinion, la Monusco, la Mission des Nations unies dans le pays, a appelé au calme, en attendant que les négociations ne débouchent sur une issue politique de cette crise.

Aristide Ghislain  
NGOUMA

## Gambie

# Yahya Jammeh retourne sa veste et fait obstruction au président élu

C'est l'imbroglie en Gambie, où le président au pouvoir, Yahya Jammeh, battu à l'élection présidentielle du 1er décembre 2016, n'entend pas céder le fauteuil. Alors qu'il y a quelques jours, le monde a salué son geste démocratique, lorsqu'il avait félicité au téléphone son adversaire, l'opposant Adama Barrow, déclaré vainqueur de l'élection présidentielle par la commission électorale, il a fini par faire volte-face. Désormais, il se comporte en véritable autocrate, en réclamant, curieusement, un recomptage des voix, foulant aux pieds la décision de la commission électorale gambienne. Ce qui a suscité, immédiatement, l'indignation des pays de la Cedeao (Commission économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest).



Adama Barrow.



Yahya Jammeh.

Les dirigeants des 15 pays de la Cedeao sont formels: Yahya Jammeh doit quitter le pouvoir et permettre au président élu de s'installer. C'est ce qu'ils ont déclaré à l'issue de leur réunion extraordinaire, samedi 17 décembre, à Abuja, au Nigeria, où onze chefs d'Etat sur les 15 que compte la Cedeao se sont rencontrés, pour discuter du sort de la Gambie. Dans leur communiqué final, les chefs d'Etat de la région ont préconisé un certain nombre de mesures et ont demandé à Yahya Jammeh qui a fait volte-face, de partir la tête haute. Ils ont désigné le président nigérian, Muhammadu Buhari, comme médiateur, afin de se rendre à Banjul, la capitale gambienne, pour convaincre Yahya Jammeh de partir en beauté et de ne pas leur tenir tête. Aussi, ont-ils envisagé d'user de «*tous les moyens nécessaires, pour faire respecter le verdict des urnes en Gambie*».

Auparavant, les dirigeants de la Cedeao avaient dépêché cinq chefs d'Etat à Banjul, parmi lesquels le président nigérian Muhammadu Buhari et la présidente du Libéria, Mme Ellen Johnson Sirleaf. Malheureusement, Yahya Jammeh, qui entend s'accrocher mordicus au pouvoir, n'a pas voulu les écouter. Dur comme fer, il tient à conserver le pouvoir dont il n'a plus la légitimité. La rencontre d'Abuja, qui a entre autres préconisé de gros moyens militaires, serait-elle celle de la dernière chance pour Yahya Jammeh? Les dirigeants de la Cedeao sont pertinemment conscients que parmi les craintes, ce dernier veut se mettre à l'abri des poursuites judiciaires. Le moins qu'on puisse dire est que l'attitude irresponsable de Yahya Jammeh de se maintenir, coûte-que-coûte, au pouvoir conforte la thèse de ceux qui l'accusaient de vouloir fomenter un coup d'Etat aussitôt après sa défaite.

Aristide Ghislain  
NGOUMA

## Election présidentielle au Ghana

# L'opposant Nana Akufo-Addo a détrôné John Dramani Mahama

Le Ghana a connu une alternance pacifique, au terme de l'élection présidentielle du mercredi 7 décembre 2016. En effet, les Ghanéens ont porté au pouvoir l'opposant Nana Akufo-Addo, du N.p.p (Nouveau parti patriotique), avec 53,3% des suffrages exprimés contre 44,4% au président sortant, John Dramani Mahama. Dans l'ensemble, le scrutin s'est déroulé sans heurt et a démontré, une fois encore, la maturité du peuple ghanéen en matière démocratique. Avec fair-play, le président battu a reconnu sa défaite et téléphoné au vainqueur pour le féliciter. Souvent reconnu comme un exemple de démocratie en Afrique, le Ghana conforte sa place dans le giron des pays africains qui, chaque jour, avancent à grands pas

A 72 ans, l'ex-chef de file de l'opposition, Nana Akufo-Addo, est, désormais, le nouveau Président du Ghana. Après la proclamation des résultats par la commission électorale, au soir du jeudi 8 décembre, il a été félicité par ses militants de blanc vêtus, qui ont dansé, jubilé et salué avec des feux d'artifice, la victoire de leur leader qui, deux fois auparavant, avait échoué. Persévérant, il a poursuivi son combat politique et, cette fois, la chance lui a souri. Auréolé par la politesse que lui a rendue son adversaire principal, le président sortant John Dramani Mahama, le nouveau président élu, Nana Akufo-Addo, s'est aussitôt adressé aux Ghanéens

en ces termes: «*Mes chers compatriotes, vous ne m'avez pas élu pour un seul parti. Le président ghanéen est le président de tous les Ghanéens (...)*».

Au-delà de l'enthousiasme de la victoire, les défis qui attendent le nouveau président ghanéen sont immenses. Dans leurs attentes, les Ghanéens souhaiteraient voir le Président élu, qui est un ancien député, ancien ministre de la justice et des affaires étrangères sous le Président John Kufuor, puisse travailler à enrayer la chute des cours des matières premières qui pèse sur les revenus de l'Etat, promouvoir les subventions publiques, procéder au rem-



Nana Akufo-Addo.

boursement de la dette du pays auprès des bailleurs internationaux, ouvrir davantage le pays sur la scène internationale. Précisons que le président sortant, né en 1958, est chrétien originaire du Nord du pays. Elu à la tête du pays en décembre 2012, il a tenté de défendre son bilan dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement, de l'agriculture pendant

la campagne électorale. Il ne bénéficiera malheureusement pas d'un second mandat, à cause de la crise économique et autres écueils qui ont périçité le bilan de son unique mandat. En effet, son mandat a été entaché par un ralentissement de la croissance estimée à 3,3% au titre de cette année, la plus faible en vingt ans, et aussi par une forte inflation et, surtout, par

des scandales de corruption. Il ne sera resté que 4 ans au pouvoir. Le vainqueur du scrutin, Nana Akufo-Addo, sera investi officiellement dans ses fonctions de président le 7 janvier prochain. Pour ce scrutin, sept candidats, au total, étaient en lice. En 16 ans, c'est la troisième fois d'affilée que les Ghanéens optent pour l'alternance. Mais, alors que le monde a salué l'élection de Nana Akufo-Addo et l'élégance démocratique dont a fait

preuve John Dramani Mahama en le félicitant, voilà qu'en Gambie, Yahya Jammeh qui avait lui aussi fait le même geste, quelques jours auparavant, a fini par faire volte-face. Il a remis en cause les résultats de l'élection présidentielle auxquels il a été battu face à Adama Barrow, et réclame, bizarrement, un recomptage des voix, en foulant aux pieds sa transmission pacifique du pouvoir.

A. G. NGOUMA

PUB

# Crédit BON'ANNA

Assurer la fête de Bonne année en famille  
en toute quiétude



## Désignations

Objet du financement

Montant du prêt plafonné

Délai de déblocage

Durée de remboursement

## Modalités

Destiné à financer les fêtes de Noël et de fin d'année

2 mois de salaire

48 Heures

12 mois

 **LCB Bank**  
GROUPE BMCE BANK

Av. Amilcar Cabral-Brazzaville  
Tél. : (242) 22 281 09 55 / 56 / 78  
Fax : (242) 22 281 09 77  
Web : [www.lcb-bank.com](http://www.lcb-bank.com) \_ B.P : 2889

## Deux postes à pourvoir à l'Académie Catholique de Brazzaville pour l'Ethique (Accabe)

### Poste de Chercheur (se)

#### 1. Contexte et justifications

Créée par décret épiscopal le 04.09.2014 par Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, en accord avec la Conférence épiscopale du Congo, l'Académie Catholique de Brazzaville pour l'Ethique (Accabe) est l'institution sociale de l'Eglise catholique chargée de diffuser le Sens (Foi), les Valeurs (Ethique) et le Savoir-faire (Compétence sociale) à l'adresse des dirigeants et faiseurs d'opinion, actuels et futurs, du monde de la politique, de l'économie et de la culture. Soumise elle-même à l'Evangile du Christ, à l'Ethique sociale chrétienne, mais aussi à d'autres valeurs similaires, l'Accabe se conçoit comme une plateforme pour l'échange d'idées, de valeurs et de connaissances.

Elle promeut la culture du dialogue et de l'écoute, le respect mutuel et la tolérance, la conciliation et la réconciliation, le sens du désintéressement, de la responsabilité, de l'effort, de l'excellence et de l'efficacité.

Elle entend de la sorte s'engager résolument en faveur de la paix, de la justice et de la solidarité ainsi que des autres valeurs susceptibles de promouvoir la cohésion sociale, le vivre-ensemble et la moralisation de la vie publique, afin d'accompagner la marche de la société congolaise vers un avenir pacifique et prospère pour tous.

Pour atteindre ces objectifs, l'Accabe organise des ateliers et séminaires, des conférences et colloques, des congrès et symposiums et conduit même des projets socio-économiques ciblés.

#### 2. Objectifs

En vue de préparer de la meilleure façon possible toutes ses activités, l'Accabe veut se doter d'un poste de chercheur (se), qui travaillera à mi-temps (50%), soit 20 heures par semaine, du mardi au vendredi, de 8h00 à 13 h00. Le contrat qui est d'abord limité à 24 mois.

#### 3. Profil recherché

Le futur détenteur(trice) de ce poste doit être un homme ou une femme relationnel(le), ouvert (e), social(e), capable de trouver et de nouer des contacts utiles, de rédiger des termes de références, des argumentaires ou autres papiers sur toute question ou tout sujet que l'Accabe désire aborder dans le cadre de ses activités, d'animer des rencontres et de modérer des

réunions ou des concertations, de conduire des négociations sur la base des principes directeurs de l'Accabe, de faire des revues régulières de presse locale et internationale, de produire des archives et toutes sortes de dossiers sur tout sujet.

Il (elle) doit montrer des aptitudes à travailler en symbiose avec les autres membres de l'Accabe, de traduire dans les faits les orientations du Directeur de l'Accabe. Il (elle) doit être motivé(e) et travailler dans le souci permanent d'aider l'Accabe à atteindre ses objectifs fondamentaux.

#### 4. Formation requise et expérience souhaitée

Qualifications de niveau Bac+ 5, avec une expérience professionnelle de deux (2) ans au moins, au niveau national et/ou international. L'idéal serait un (e) chrétien(ne) de formation sociologique, philosophique, juridique, politique, etc. Une expérience comme chercheur serait un avantage non négligeable.

#### 5. Rémunération

Ce poste étant un poste de consultant, la rémunération se fera sous la forme d'une indemnité calculée sur la base de la performance effective. Après une période d'essai de trois mois, commencera un stage de trois mois, si la période d'essai a été concluante. Dans le cas contraire, il sera mis un terme à la procédure d'embauche. Durant toute la période probatoire, le détenteur (trice) du poste percevra 50% de l'indemnité liée au poste. En cas de satisfaction des deux parties, le ou la candidate sera confirmé(e) à ce poste par un contrat de consultant et percevra à dès le 7ème mois la totalité de l'indemnité prévue à ce poste.

#### 6. Documents requis pour la candidature, délais, etc.

CV, Lettre de recommandation, références, copies de diplômes, attestations d'employeurs. La date de clôture des candidatures est fixée au 31.01.2017. Les dossiers peuvent être déposés au secrétariat de l'Accabe, à la Paroisse Saint François d'Assise ou envoyés par mail à l'adresse suivante : Jokoudis@hotmail.com.

#### Poste d'Assistant(e), chargée de l'organisation et des relations publiques

#### Objectifs:

En vue de préparer de la meilleure façon possible toutes ses activités, l'Accabe veut se doter d'un poste de chercheur (se), qui travaillera à mi-temps (50%), soit 20 heures par semaine, du

mardi au vendredi, de 8h00 à 13 h00. Le contrat qui est d'abord limité à 24 mois.

#### Profil recherché:

Le futur détenteur (trice) de ce poste aura pour mission essentielle de seconder le Directeur en apportant dans la structure des énergies nouvelles.

Il (elle) doit être un homme ou une femme imprégné de l'identité, de la vision et des missions de l'Accabe. Il (elle) doit être un travailleur passionné, déterminé, persévérant, motivant, social, ayant la maîtrise des modes d'actions de l'Académie et devra. L'Assistant(e) connaît la valeur du temps et de l'argent. Il (elle) est en mesure de diriger des réunions, d'animer des rencontres, de collecter des fonds, d'organiser des fêtes et autres événements, de résoudre des conflits, de prendre des décisions, de donner des directives et de suivre l'exécution des tâches. Il aura aussi pour tâche de gérer le courrier à l'arrivée et au départ, de le distribuer et de l'archiver.

#### Formation et expérience souhaitées:

Qualifications de niveau Bac+ 2 minimum avec si possible une expérience professionnelle au niveau national et international. L'idéal serait un(e) chrétien(ne) de formation économique, juridique, sociologique, philosophique, etc.

#### Rémunération

Ce poste étant un poste de consultant, la rémunération se fera sous la forme d'une indemnité calculée sur la base de la performance effective. Après une période d'essai de trois mois, commencera un stage de trois mois, si la période d'essai a été concluante. Dans le cas contraire, il sera un terme à la procédure. Durant toute la période probatoire, le détenteur (trice) du poste percevra 50% de l'indemnité liée au poste. En cas de satisfaction des deux parties, le ou la candidate sera confirmé(e) à ce poste par un contrat de consultation et percevra à dès le 7ème mois la totalité de l'indemnité prévue à ce poste.

#### Documents pour la candidature:

CV, Lettre de recommandation, références, copies de diplômes, attestations d'employeurs. La date de clôture des candidatures est fixée au 31.01.2017. Les dossiers peuvent être déposés au secrétariat de l'Accabe, à la Paroisse Saint François d'Assise, ou envoyés par mail à l'adresse suivante: Jokoudis@hotmail.com.



## OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE



**DELL OPTIPLEX**  
Ordinateur de bureau reconditionné

+



**IMPRIMANTE  
MULTIFONCTION**  
Impression-Photocopie-Scan



150000 F CFA HT

**Tél.: 06 600 0000**

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle  
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

**C2A Conseils Associés en Afrique Congo**  
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal  
Partenaire STC PARTNERS  
327, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble SCI les Cocotiers, 1er étage apt 102  
B.P : 4905, Pointe-Noire  
Tél.: 06 953 97 97

---

**PANALPINA TRANSPORTS MONDIAUX  
CONGO SARL**  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 5 310 150 000 F. CFA  
Siège social : 27, Rue SIKOU DOUME,  
Quartier CQ 101 Centre-ville A  
B.P: 1125, Pointe-Noire  
RCCM : 08/B 347

**TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Aux termes du procès-verbal constatant les décisions du Gérant en date du 1<sup>er</sup> Août 2016, il a été procédé au transfert du siège social de la société PANALPINA TRANSPORTS MONDIAUX CONGO SARL dans le ressort territorial de la même ville, conformément aux dispositions des statuts, du numéro 1 de l'Avenue Lassy Zéphirin, au numéro 27 de la Rue SIKOU DOUME, Quartier CQ 101 Centre-ville Pointe-Noire, République du Congo.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal constatant les décisions du Gérant sous le numéro 16 DA 610 du 14 Septembre 2016.

Modification au RCCM de Pointe-Noire en date du 14 Septembre 2016.

*Pour avis.*

Coopération Pnud-Congo

# Lancement officiel des Objectifs de développement durable

Le Congo s'est engagé dans la mise en œuvre des O.d.d (Objectifs de développement durable), en vue de lutter contre toutes les formes de discrimination, d'injustice et d'inégalité des chances. C'est ce qui ressort de la cérémonie officielle de lancement des O.d.d organisée à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, à Brazzaville, par le Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, en partenariat avec le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), lundi 12 décembre 2016, sous le patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, en présence de Mme Ingrid Olga Ebouka Babakas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, et Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah, représentant résident du Pnud et coordonnateur résident du système des Nations Unies au Congo. On a noté également la présence de quelques membres du gouvernement.



Photo de famille après le lancement.

Les 17 O.d.d, adoptés par les Nations unies dans le cadre de l'agenda 2030, visent à renforcer le partenariat mondial, en considérant davantage l'esprit de solidarité, qui est un impératif de mettre l'accent sur les besoins des plus démunis et des plus vulnérables et de faire de l'agenda 2030, un agenda des peuples, c'est-à-dire de toutes les forces vives des Nations, notamment les femmes, les jeunes, le secteur privé, les organisations de la société civile, les partis politiques, les institutions constitutionnelles et tous les acteurs du développement socio-économique.



Clément Mouamba.

A Brazzaville, le lancement officiel de leur mise en œuvre s'est déroulé sous forme d'atelier qui a regroupé plus d'une centaine de participants, venus des différentes administrations publiques, du secteur privé, du monde politique, de la société civile, de la communauté universitaire et des partenaires d'appui au développement, avec pour but de faire connaître au plus grand nombre l'adhésion du Congo au nouvel agenda de développement mondial.

Une feuille de route a également été développée pour la transposition des O.d.d dans les politiques de développement du pays. A l'instar d'autres

pays membres des Nations unies, le Congo s'était engagé à œuvrer, tant au niveau national qu'international, à relever les grands défis du développement et de la promotion de la dignité humaine, dont la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, l'éducation primaire pour tous, l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme, la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle, ainsi que la lutte contre la pandémie du V.i.h-sida, dans une prise en compte de la dimension éco-

logique avec un volet financier abordé par l'aide publique au développement. «Pour accompagner le Congo dans la mise en œuvre effective des programmes de développement reflétant les O.d.d, le système des Nations unies, par ma voix, son engagement et l'agenda 2030 étant universel, je suis persuadé aussi que les partenaires du Congo feront de même pour accompagner le Congo dans la transformation socio-économique du pays et l'épanouissement de sa population», a déclaré Anthony Ohemeng-Boamah, dans son allocution d'ouverture.

Pour sa part, Mme Ingrid Olga Ebouka Babakas a reconnu qu'«à l'image de la plupart de pays africains, l'agenda des O.m.d (Objectifs du millénaire pour le développement) adoptés par les Nations unies pour la période de 2000 à 2015 reste inachevé au Congo, malgré les performances appréciables de ces dix dernières années enregistrées dans nombre de domaines: pauvreté de 50,7%, en 2005, à 46,5%, en 2011 et estimée à 37%, en 2015. Les O.d.d succèdent aux O.m.d dans la continuité de l'éradication de l'extrême pauvreté. Le prochain plan national

de développement comprendra un véritable dispositif d'évaluation et de suivi de mise en œuvre des Objectifs de développement durable retenus par le Congo, aux fins d'en apprécier le niveau de réalisation, à travers des indications pertinentes».

Ouvrant les travaux, Clément Mouamba a interpellé le système des Nations unies à appuyer le gouvernement congolais, pour relever le défi de la réalisation des O.d.d. «En procédant au lancement des O.d.d, aujourd'hui, le Congo franchit une première étape très importante dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 et entre dans le cercle des pays qui ont déjà effectué cet exercice. En effet, notre pays a pris une part active dans le processus d'élaboration des négociations de partage des 17 objectifs, dans le cadre des Nations unies, objectifs pertinents et complémentaires. C'est donc le lieu de féliciter le système des Nations unies et d'encourager, accompagner le gouvernement du Congo dans le long cheminement vers l'atteinte de ces 17 objectifs. J'interpelle donc le Pnud et le système des Nations unies», a-t-il lancé.

Philippe BANZ

P.s.t.a.t (Projet de renforcement des capacités en statistiques)

## Le budget 2017 fixé à 5.645.725. 368 francs Cfa

Le comité de pilotage du P.s.t.a.t (Projet de renforcement des capacités en statistiques) a tenu sa deuxième session ordinaire, mardi 13 décembre 2016, dans la salle de réunion du Ministère du plan et de l'intégration, à Brazzaville.

Patronnée par Ferdinand Sosthène Likouka, président du comité de pilotage, en présence de Dominique Kimpouni, coordonnateur du P.s.t.a.t, cette session avait, à son ordre du jour, l'adoption du P.t.b.a (Plan de travail et de budget annuel) du P.s.t.a.t, exercice 2017, qui a été fixé à la somme de 5.645.725. 368 francs Cfa. Le financement de ce budget est assuré par la Banque mondiale,



Ferdinand Likouka (au milieu) présidant le comité de pilotage du P.s.t.a.t

à 14,5% et le gouvernement congolais, à 85,5%.

En dehors du P.t.b.a, les membres du comité de pilotage ont adopté le rapport d'activités 2016 du P.s.t.a.t et le rapport de la première session du comité de pilotage. Le P.t.b.a 2016 du P.s.t.a.t compte 97 activités essentielles à la satisfaction des besoins des bénéficiaires et à l'atteinte des objectifs fixés pour fin 2016. De manière globale, 44 des 97 activités, soit 45%, ont été achevées, tandis que 32, soit 33%, ont été partiellement exécutées et 21, soit 22%, n'ont pas été entamées. S'agissant du budget du P.t.b.a exercice 2017, les activités du projet sont déclinées en cinq axes répartis dans les trois composantes, à savoir: le développement institutionnel qui concerne les activités de soutien aux principales fonctions des organes du système national des statistiques et de la Commission supérieure de la statistique; la production de données, de diffusion et d'utilisation des statistiques. Le champ d'action dédié à cette composante couvre non seulement les activités d'appui à la production, à bonne date, des statistiques multisectorielles, mais aussi les actions de diffusion et de promotion de l'importance de la statistique à la communauté scientifique et autres.

Concernant la troisième composante, celle de la gestion du projet, elle porte sur la coordination, la mise en œuvre et la gestion quotidienne des activités et résultats du projet. L'objectif de cette composante est la création des conditions nécessaires relatives à la mise en œuvre des activités soutenues par le projet.

Fruit de la coopération entre le gouvernement congolais et la Banque mondiale, le P.s.t.a.t, qui est doté d'un budget de 16 milliards de francs Cfa et dont la convention de financement a été signée en juillet 2014, pour une durée de cinq ans, a pratiquement atteint vingt mois de mise en œuvre, suite à son entrée en vigueur, le 2 avril 2016. Dominique Kimpouni s'est montré optimiste, avec la tenue de cette deuxième session, qui, selon lui, «s'avère d'un grand intérêt, en raison de l'opportunité qu'elle offre de mettre en cohérence les interventions du projet avec les stratégies sectorielles».

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

## Ministère des finances, du budget et du portefeuille public

# Le Congo a lancé un emprunt obligataire de 150 milliards de francs Cfa

Le gouvernement, par le biais de Calixte Ganongo, ministre des finances, du budget et du portefeuille public, a procédé, jeudi 15 décembre 2016, à Brazzaville, au lancement d'un emprunt obligataire dans la sous-région d'Afrique centrale visant à mobiliser une somme totale de 150 milliards de francs Cfa, avec un taux de rémunération de 6,5% pour une durée de cinq ans (2016 à 2021). Les fonds obtenus par cette opération, qui se poursuit jusqu'au 23 décembre 2016, vont permettre au gouvernement de financer les projets de développement inscrits au budget 2016 de l'Etat. Le lancement de cette opération s'est déroulé en présence d'Adonis Seka, directeur général d'E.d.c (Investment corporation) du groupe Ecobank, arrangeur et chef de file, ainsi que d'autres directeurs des banques, comme Asca (Attijari Wafa) et Bgfi Bourse, co-arrangeur et co-chefs de file.



Calixte Ganongo et Adonis Seka, pendant le lancement de l'emprunt obligataire.

Le gouvernement congolais souhaite mobiliser, par appel public à l'épargne, la somme de 150 milliards de francs Cfa, sur le marché financier de la Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale). Le prix d'une obligation est de 10.000 francs Cfa, et les souscripteurs doivent acheter un minimum de 30 obligations, qui donne un montant de souscription à 300.000 francs Cfa. Ce marché financier intéresse les banques, les établissements financiers, les entreprises et les particuliers.

Depuis une décennie, le gouvernement s'est lancé dans une politique de modernisation et de mise en place d'infrastructures sur tout le territoire national. Pour Calixte Ganongo, le Congo a une croissance de 2,4%, en 2015, contre 6,8%, en 2014. Une

décélération qui s'explique par la baisse des prix des cours du baril de pétrole, principale ressource de l'Etat congolais. Le secteur hors-pétrole a, quant à lui, maintenu son taux de croissance dans ses différentes branches d'activités économiques. Ce qui prouve le dynamisme de l'économie congolaise. «La présente levée de fonds est principalement destinée à l'achèvement des travaux d'infrastructures déjà engagés. Le présent emprunt, rémunéré à 6,5% net l'année, est sécurisé par l'ouverture d'un compte séquestre dans les livres de la Banque mondiale», a précisé le ministre des finances, du budget et du portefeuille public.

De même, le ministre Ganongo a souligné que le compte sera provisionné mensuellement à hauteur de 8% des recettes fiscales-douanières,

avec un minimum de 5 milliards de francs Cfa, durant la durée de l'emprunt. «Les réformes engagées dans le cadre de l'amélioration et la sécurisation des recettes intérieures permettront de garantir l'approvisionnement dudit compte», a-t-il dit, avant d'inviter les participants à prendre part massivement à la souscription de l'opération qui constitue une épargne sûre, bien rémunérée et dont le remboursement est garanti.

Adonis Seka a, quant à lui, rappelé que les emprunts obligataires sont les instruments d'endettement à moyen et long terme pour les Etats et les privés dans la sous-région. La période de souscription, a-t-il indiqué, peut être prorogée ou réduite après

avis de la Cosumaf (Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale).

Le directeur général du groupe Ecobank a, quant à lui, fait savoir que la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale) a rappelé qu'elle va suivre les instructions données par la tutelle financière.

Signalons qu'après Brazzaville, Calixte Ganongo a également lancé la même opération à Pointe-Noire et au Gabon. Cette première opération d'emprunt obligataire lancée par l'Etat congolais suscite beaucoup d'espoir du côté des autorités congolaises.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

### LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication: Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction: Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72/ 01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine Service Commercial: Brazzaville:

Tel.: 06.889.98.99

05.528.03.94

Pointe-Noire:

Tel: 05.557.78.71

06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet: lasemaineafricaine.net

**Les hôtels brazzavillois de nouveau bondés de clientèle, et pour cause!**

La tension qui règne à Kinshasa, en raison de la fin constitutionnelle du mandat du Président Joseph Kabila et l'incertitude de l'avenir, devant la pression de l'opposition qui exige son départ, poussent nombre de personnes à prendre la précaution de se mettre à l'abri d'éventuelles violences, en se repliant à Brazzaville. Ainsi, depuis la semaine dernière, de nombreux hôtels de la capitale affrèchent complet. Il y a quelques jours encore, les hôteliers se plaignaient de la crise financière congolaise, provoquant une chute vertigineuse de leurs chiffres d'affaires. Voilà que tout d'un coup, c'est le contraire. On dit même que les villas et les appartements en location sont recherchés. Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, les hôteliers brazzavillois se retrouvent comme face à une aubaine devant la situation politique en RD Congo qui contraint nombre de personnes, particulièrement les étrangers, à quitter ce pays, pour un moment, en attendant de voir comment les choses vont évoluer.

**Incendie à Moukondo:**

**une bible échappe aux flammes**

Mercredi 14 décembre 2016, vers 12h, un incendie a ravagé des pièces d'une maison située dans les environs de l'Ecole de la police, à Moukondo, un quartier de Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Le sinistre, dont l'origine serait un court-circuit, s'est déclaré en l'absence de l'occupante et ses enfants. Les secours apportés par les voisins étaient sans effet et les sapeurs-pompiers, arrivés en retard sur les lieux, ont été conspués. Mobilier, appareils électroménagers, habits, etc., ont été réduits en cendres, sauf une bible qui a été récupérée intacte. Il faut signaler que pendant six jours, le quartier était plongé dans le noir et le rétablissement de l'électricité a été fatal pour la pauvre dame, qui est locataire, alors que d'autres pièces de la maison ont échappé à l'incendie.

**Interpellé pour répondre de la chute d'un bébé dans une fosse septique**

Un homme a été interpellé, samedi 17 décembre 2017, par la police après qu'un enfant soit tombé dans les latrines qu'il venait de vidanger au domicile où il est locataire. La scène s'est passée dans la rue Prosper Tsiakaka, au quartier «Capable», à Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville. L'infortuné avait profité de la pluie qui était tombée ce jour-là, pour vidanger ses latrines. Mal lui en a pris, car un enfant d'un colocataire y est tombé par maladresse. Dieu merci, celui-ci a été repêché. Alertée, la police a interpellé l'auteur de l'acte, pour des besoins d'enquête. Aux dernières nouvelles, on apprend qu'il a été remis en liberté.

**Jacqueline Lydia Mikolo a-t-elle découvert le pot aux roses sur la rupture des A.r.v?**

La ministre de la santé et de la population a décidé de dissoudre la Comeg (Congolaise des médicaments essentiels et génériques). Mardi 13 décembre 2016, lors de la séance de questions orales au gouvernement, Jacqueline Lydia Mikolo a affirmé que «les ruptures des A.r.v constatées ces derniers jours au Congo sont dues, entre autres, au dysfonctionnement de la Congolaise des médicaments essentiels et génériques, à l'existence de circuits mafieux qui causent un préjudice dans l'approvisionnement des médicaments antirétroviraux». «C'est pour cela que nous avons pris la décision de mettre un terme à l'existence de la Comeg». La ministre veut s'assurer de toute la transparence dans l'achat et la distribution des A.r.v au Congo.

**Une vendeuse de chicha appréhendée par la police à Mikalou**

Dernièrement, une femme d'environ 50 ans, trahie par son voisinage, a été appréhendée par les agents de la police, à Mikalou, un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville. Elle aurait favorisé la fuite des jeunes gens, en fait, ses clients, qui consommaient la drogue qu'elle leur vend dans l'enceinte d'une école privée. Les voisins de la vendeuse étaient chaque fois dérangés par l'odeur des stupéfiants et avaient donc pris l'initiative de la dénoncer à la police du marché de Mikalou.

**Brazzaville: les auditeurs pénalisés par le brouillage de Rfi à Kinshasa**

Depuis presque un mois déjà, les Brazzavillois se plaignent d'avoir beaucoup de mal à capter R.f.i (Radio France internationale) sur leur fréquence, 93.2 F.m. Il paraît que cette fréquence qui fonctionne, habituellement, de part et d'autre des deux rives du fleuve Congo, est brouillée à Kinshasa, où la fréquence attribuée par les autorités habilitées de la République Démocratique du Congo à Rfi, la 105 F.m, est totalement coupée. Les habitants de Brazzaville sont obligés de faire une certaine gymnastique, pour écouter la radio française mondiale. Certains sont contraints de suivre R.f.i sur le bouquet Canal+, en allant au canal 420. Les autorités de Brazzaville auraient déjà signalé à leurs homologues de Kinshasa cette situation, mais jusque-là, aucune solution n'est en vue.

**Lutte contre le V.i.h-sida**

**Le Renapc s'insurge contre l'insuffisance des antirétroviraux au Congo**

Lors d'un point de presse fait samedi 10 décembre 2016, au siège de son association à Brazzaville, Mme Valérie Maba, présidente du Renapc s'est insurgée contre l'insuffisance des stocks d'A.r.v (Antirétroviraux) au Congo. D'après elle, les stocks d'antirétroviraux présentés dans les médias par le Ministère de la santé et de la population, le 5 décembre dernier, ne combinent pas l'ensemble des besoins des P.v.v.i.h (Personnes vivant avec le V.i.h-sida). C'est donc avec beaucoup de désolation, a-t-elle souligné, qu'elle a présenté à la presse, de façon très synthétique, la situation relative de la lancinante question de la disponibilité des antirétroviraux et autres intrants contre le V.i.h-sida dans notre pays.



Mme Valérie Maba (au milieu) et les autres membres du présidium.

Mme Valérie Maba a justifié son point de presse par la nécessité de donner une réponse au Ministère de la santé et de la population qui, depuis quelques jours, ne trouve mieux que de «distraire, à chaque fois, l'opinion nationale et internationale, par l'exhibition, devant les caméras de télévision, les micros des radios ainsi que le regard attristé d'autres acteurs de la plume, des stocks très insuffisants de médicaments antirétroviraux qui, comme vous le constatez, ne combinent pas l'ensemble des besoins en A.r.v des P.v.v.i.h». Elle a expliqué que le stock reçu de 15.400 et quelques boîtes uniquement pour les patients sous Duovir-n, ne couvrent qu'un mois de traitement et non une période de trois à six mois comme annon-

cé. Il ne comble pas les attentes de tous les séropositifs. Les C.t.a de Brazzaville et Pointe-Noire, a-t-elle dit, sont donc toujours en rupture de traitement, en particulier pour les patients Atripla. A cette situation, a-t-elle poursuivi, s'ajoute l'absence des réactifs pour les examens biologiques, complètement arrêtés pour la majorité des malades. Selon elle, les conséquences engendrées par cette situation sont multiples: développement des résistances avec des cas de passage à la troisième ligne difficile à gérer dans notre pays; augmentation du taux de contamination de l'infection à V.i.h dans la population, notamment de la femme à l'enfant, annihilant les efforts entrepris dans le cadre de la P.t.m.e; démotivation des patients



Une vue partielle de l'assistance.

non-éligibles au traitement A.r.v à fréquenter les centres de prise en charge; augmentation du taux de morbidité et de mortalité des

P.v.v.i.h; réapparition et développement des maladies opportunistes. Tout ceci, a rappelé la présidente du Renapc, se fait en violation flagrante, par l'Etat, des lois et règlements de la République qui garantissent les droits humains et des personnes vivant avec le V.i.h, tels que prévus dans les textes suivants: la Constitution du 25 octobre 2015 en son préambule et à l'article 36; la loi du 3 juin 2011 portant lutte contre le V.i.h et le sida et la protection des droits des personnes vivant avec le V.i.h; la loi du 25 février 2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones; la loi du 23 mai 1998 instituant un code de déontologie des professions de la santé et des affaires sociales; le code du travail (Loi du 15 mars 1975 mis à jour par les lois du 17 septembre 1988 et du 6 mars 1996); le code de la famille congolaise. En somme, Mme Valérie Maba, assistée de ses collaborateurs (Jean Firmin-Fils Bouzanga, Jean-Pierre Mayoungou, Blandine Sita et Irène Mahoungou), a lancé un appel au gouvernement de protéger la population séropositive, de prendre toutes ses responsabilités pour corriger les problèmes criants de gestion des A.r.v au Congo qui surviennent depuis pratiquement cinq ans aujourd'hui. Elle estime que ce n'est pas au cabinet ministériel de faire les achats des A.r.v. Il existe bien des structures appropriées pour s'en occuper et rendre compte. Il est temps de mettre de l'ordre à ce niveau. Les séropositifs, dont pour la plupart ont vu leurs traitements être suspendus, sont frustrés de voir que leur sort ne pas préoccuper le gouvernement comme il se doit. Signalons qu'en dehors du point de presse, Mme Valérie Maba a animé une causerie-éducative avec les jeunes filles en âge de procréer et les femmes enceintes sur les I.s.t (Infections sexuellement transmissibles) le V.i.h-sida, la P.t.m.e (Prévention de la transmission du V.i.h de la mère et l'enfant), la santé sexuelle et la santé de la reproduction dans la vision d'une future génération sans V.i.h-sida.

**ANNONCE LEGALE**

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale : 2047, Téléphone : (242) 05 534 11 92/06 631 14.17. Aux termes d'une décision collective extraordinaire prise par devant Maître Hugues Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire, en date du vingt juillet deux mille seize, Folio 099/6 n° 536, L'Associé Unique de la Société «R.N», Société A Responsabilité Limitée au capital de FRANCS CFA 1.000.000, ayant son siège social à Pointe-Noire, centre-ville, marché Plateau, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro 12 B 12, A décidé, entre autres, de :

- \* Modifier son objet social, en ne retenant que les activités ci-après :
  - L'alimentation, l'importation et vente des produits alimentaires, la prestation de services, la mise à disposition du personnel et le catering.
- \* Transférer son siège social de Pointe-Noire, centre-ville, marché Plateau, à Pointe-Noire, 673, avenue Marien NGOUA-BI, quartier Saint Pierre, arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA;

Les Statuts ont été modifiés en conséquence. Puis, mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro 12 B 12.

**Pour avis,  
Le Notaire**

**Alain-Patrick  
MASSAMBA**

Assemblée nationale: séance de questions orales au gouvernement avec débat

## «Le vivre-ensemble n'est pas une thématique machiavélique»

L'assemblée nationale a tenu, mardi 13 décembre 2016, au Palais des congrès, à Brazzaville, sous la direction du président Justin Koumba, une séance de questions orales au gouvernement avec débats, consacrée, essentiellement, aux questions ci-après: le vivre-ensemble, l'école, le déficit du personnel enseignant, le phénomène criminel des bébés noirs, la rupture des antirétroviraux, la dépendance alimentaire, l'occupation du domaine public, etc. Le gouvernement était conduit par son chef, Clément Mouamba.

Répondant à une question du député de l'opposition Pascal Tsaty-Mabiala sur les marqueurs référentiels de son gouvernement qui permettent de construire une Nation et qui confirmeraient le vivre-ensemble, Clément Mouamba a répliqué que le vivre-ensemble n'est pas une thématique machiavélique: «C'est une préoccupation saine. Il n'est ni une... ni une échappatoire, encore moins un refus du dialogue. C'est une nécessité, une philosophie et un processus qui doit être alimenté par les actes destinés à construire une nation toujours belle, plus prospère, plus juste et plus solidaire».

N'eut été l'astuce trouvée par le président de l'assemblée nationale, Justin Koumba, pour réduire le nombre des questions posées par les députés, la séance qui s'est déroulée dans un climat de sérénité imperturbable, allait durer plus longtemps. En effet, 32 questions formulées par 19 députés à l'endroit de 12 membres du gouvernement ont été reçues par le bureau de l'assemblée nationale qui, en fin de compte, n'a retenu que 10 questions. Et pour cause, «le gouvernement devrait avoir une importante activité, à 14h», avait précisé Justin Koumba, pour justifier l'option choisie. La séance a pris fin à 15h55.

Les préoccupations des députés ont porté sur la notion de «vivre-ensemble, un simple slogan, pour meubler les discours ou une réelle volonté de construction de la nation congolaise», posée par Pascal Tsaty-Mabiala; «les stratégies pour enrayer la dépendance alimentaire du Congo qui dépense plus de 140 milliards de francs Cfa pour importer de la nourriture», par Jean Daniel Ovaga; «les dispositions sécuritaires prises pour éradiquer le phénomène des bébés noirs», par Rigobert Sapin Banzani; «le déficit des enseignants et le nombre de ceux recrutés par l'administration Makosso à la Fonction publique», par Gabriel Bokoumaka; «le défaut de disponibilité des antirétroviraux», par Philibert Malonga, etc. Partageant la thématique du vivre-ensemble, le Premier ministre Clément Mouamba a pensé que celui-ci est une quête sociale permanente qui ne peut pas être abordée ni dans la solitude, ni dans la démagogie, encore moins dans la compromission. Pour lui, la philosophie du vivre-ensemble est posée par la nécessité de réagir face aux risques de fractures sociales et de la décomposition de l'esprit républicain. «Les Congolais doivent se parler sans tabou sur tous les sujets qui concernent la vie nationale», a-t-il indiqué. Par conséquent, «le vivre-ensemble ne peut pas être un gadget, comme l'a dit l'auteur de la question. C'est une attente, pour ne pas dire une demande sociale. Il concerne tous les Congolais et les étrangers qui vivent au Congo. La volonté de mon gouvernement est de protéger ce vivre-ensemble dans un programme d'actions qui fixe le contexte et les conditions de leur réalisation», a fait comprendre

Clément Mouamba. Pour le premier ministre, le vivre-ensemble au Congo n'est pas galvaudé, ni une thématique machiavélique. «C'est une préoccupation saine. Il n'est ni



Les députés pendant la séance.

une... ni une échappatoire, encore moins un refus du dialogue. C'est une nécessité, une philosophie et un processus qui doit être alimenté par les actes destinés à construire une nation toujours belle, plus prospère, plus juste et plus solidaire», a expliqué Clément Mouamba.

Interrogé sur la dépendance alimentaire du Congo à l'étranger, le ministre d'Etat Henri Djombo a laissé entendre que le pays est obligé de recourir aux importations alimentaires qui lui coûtent 500 milliards de francs Cfa par année. Et selon lui, la situation va en s'aggravant. «Il faut une stratégie nationale qui affranchira le pays de sa dépendance et préservera sa souveraineté alimentaire. Nous avons décidé de mener un programme sur trois ans avec des actions prioritaires», a-t-il dit. Pour lui, il ne faut pas rêver. «S'il n'y a pas financement, continuons à importer, dépenser de l'argent pour enrichir les autres pays, créer des emplois ailleurs, alors que nous nous plaignons ici du chômage des jeunes. N'ayons pas peur de financer les activités agricoles, de nous endetter, pour financer l'agriculture».

S'expliquant sur la délinquance ou la criminalité des groupes appelés «bébés noirs», le ministre de l'intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, a, d'entrée de jeu, reconnu l'existence de ce phénomène qui regroupe des enfants âgés de 11 à 17 ans. «Ils se sont appelés bébés, parce qu'ils sont mineurs et noirs, parce qu'ils sont capables de commettre des actes antisociaux, qui restent impunis, à cause la minorité de leur âge», a-t-il fait savoir.

Venant d'horizons divers, ces mineurs posent des actes attentatoires à l'ordre public. Le ministre de l'intérieur a rejeté la responsabilité de leurs actes, non pas à l'Etat qui ne crée pas les conditions de leur insertion sociale, mais plutôt aux parents qui, selon lui, ne savent pas éduquer, en laissant leurs enfants dans la rue. «A ce jour, dix groupements sont dénombrés, au niveau des services de sécurité. Ils ont des écuries que la police recherche toujours. Instructions a été donnée



Les membres du bureau de l'assemblée nationale.

les modalités d'apurement de la dette antérieure et envisager les possibilités d'acquisition des A.r.v auprès des fabricants, directement, en lieu et place des intermédiaires», a signifié le ministre de la santé. Celle-ci a laissé entendre que la contrainte majeure de ces acquisitions réside dans le financement, soit 2 milliards 651 millions de francs Cfa par an, pour prendre en charge près de 30.000 personnes vivant avec le V.i.h, sans compter l'argent des réactifs, le bilan biologique et les automates.

Pour neutraliser les réseaux mafieux des ventes illicites d'A.r.v, la patronne de la santé a annoncé l'interdiction des spécifications sur les boîtes d'antirétroviraux qui seront, désormais, livrées au Congo. «Il s'agit d'un estampillage fait d'un drapeau congolais, avec les mentions République du Congo, Ministère de la santé et de la population, interdiction à la vente, sous peine de poursuites judiciaires», a-t-elle expliqué, tout en affirmant sa volonté de rendre transparente l'acquisition des A.r.v par la publication des appels d'offres.

Dans les répliques, le député Honoré Sayi est revenu sur le sujet des A.r.v, notamment les conteneurs de médicaments brûlés ou jetés à l'eau, au Port autonome de Pointe-Noire, faute de dédouanement et des conteneurs de médicaments trouvés à Brazzaville chez certains dirigeants sanitaires ou responsables de la santé publique, pendant que les malades meurent. De même que sur les conteneurs de tables-bancs scolaires commandées à l'étranger et égarés au port, pendant que les élèves s'assoient à même le sol, dans les salles de classe. «Le gouvernement, malgré lui, dit certaines choses, c'est une réalité affligeante», a-t-il dit.

Pascal Tsaty-Mabiala a proposé l'élaboration d'une loi de programmation scolaire sur cinq ans, qui prendrait en compte tous les problèmes qui gèrent notre école pour la remettre au niveau où elle était il y a quelques années. Il a proposé aussi la mise en place d'un pacte national, pour codifier le vivre-ensemble qui «doit avoir une interaction avec la Nation». Le député Pascal Léyinda a rappelé, pour sa part, les propos du ministre d'Etat Gilbert Ondongo qui disait, à l'hémicycle, que le pays était en surliquidité. «La chute du prix du baril de pétrole ne doit pas être un prétexte», a-t-il lancé.

Reprenant la parole, le Premier ministre a balayé l'ensemble des questions et a remercié les députés pour leurs questions. Le président de l'assemblée nationale a clôturé la séance, après avoir fait la synthèse des débats.

Cyr Armel YABBAT-NGO

A.g.k.d (Association Gaétan Nkodia pour le développement)

## Lutte contre le réchauffement climatique et culture à la citoyenneté, nouveaux axes de travail

Conformément à ses statuts, l'A.g.k.d (Association Gaétan Nkodia pour le développement) a tenu, dimanche 4 décembre 2016, son assemblée générale annuelle, à Pointe-Noire. Membres, sympathisants et nouveaux adhérents ont participé à cette assemblée générale présidée par le député Gaétan Nkodia, élu dans la première circonscription de Tié-Tié, le troisième arrondissement de Pointe-Noire, et qui est président d'honneur de l'association qui porte son nom.



Des participants à la rencontre.

L'assemblée générale a été l'occasion de faire le point des activités en cette année 2016 qui s'achève. Le moins qu'on puisse dire est que l'Association Gaétan Nkodia pour le développement a encore fait œuvre utile, durant l'année qui s'écoule, comme cela est le cas, depuis 2008, année de sa création. Entre autres activités marquantes à mettre à son actif, on peut citer: la distribution en milieu scolaire de kits aux meilleurs élèves des différents établissements de l'arrondissement n°3 Tié-Tié; l'organisation de campagnes de lutte contre l'insalubrité dans les quartiers; la participation de l'A.g.k.d aux différentes campagnes de dons de sang au Centre national de transfusion sanguine; l'organisation de rencontres citoyennes pour la paix et le mieux vivre-ensemble... «L'Association Gaétan Nkodia pour le développement a aussi mis en place l'exploitation de petits commerces et pressings pour certains de ses membres. Elle a aussi financé la formation d'auto-écoles pour d'autres de ses membres...», a ajouté son président d'honneur. Ainsi, 2016 est une année pleine d'actions et d'activités, grâce à la réalisation des projets envisagés au cours de la précédente assemblée générale.

Pour l'avenir, l'A.g.k.d envisage de participer davantage à la sensibilisation de la lutte contre le réchauffement climatique et celle de la prévention contre le V.i.h-sida. Tout comme elle entend aussi organiser des colloques sur la culture à la citoyenneté et le vivre-ensemble. Inscrit également sur la feuille de route pour 2017, l'accompagnement et la réalisation des projets de développements agricoles.

Au cours de l'assemblée générale, le député Gaétan Nkodia a salué, à sa juste valeur, le titanique travail abattu par les membres de l'association. «C'est avec un sentiment de grande satisfaction que j'ai l'honneur et le plaisir de recevoir le travail que vous avez su mener dans la responsabilité et sous une envergure de sérénité et de franche collaboration», a-t-il notamment déclaré. Pour lui, «les sujets soumis à la réflexion des associés se sont avérés d'un intérêt à la dimension des aspirations des membres de l'A.g.k.d. Le matériel intellectuel mis en œuvre pour aboutir aux conclusions attendues pour chaque affaire s'étant avéré digne et efficace», s'est-il réjoui, tout en espérant que les résolutions issues des mûres réflexions de l'assemblée générale resteront des canevas de travail opérationnels et sûrs.

Le député Gaétan Nkodia a, par ailleurs, demandé aux membres de l'A.g.k.d d'éviter la paresse, la négligence et les polémiques. «Il faut travailler dans la fraternité, source d'harmonie. Cette fraternité qui, dans son essence, recommande la solidarité et l'action, mots chers à la devise de l'A.g.k.d», a indiqué l'élu de Tié-Tié. «Je comprends l'origine de la fraternité des hommes, on ne peut être frère qu'en quelque chose, s'il n'est point de nœud qui les unisse. Les hommes sont juxtaposés et non liés, on ne peut être frère tout court», a-t-il enseigné, citant Antoine Saint Exupéry. Signalons qu'à l'ouverture des travaux de l'assemblée générale, le député Gaétan Nkodia avait invité les membres de l'association à la réflexion, pour un épanouissement par la créativité. «Réfléchissez, soyez des acteurs actifs», avait-il recommandé.

MM.

Ministère de la défense nationale

# Accréditation des attachés de défense d'Allemagne, du Sénégal et de la Zambie

Dans le cadre du renforcement des liens de coopération entre le Congo, l'Allemagne, le Sénégal et la Zambie, de nouveaux attachés militaires et de défense de ces trois pays, accrédités auprès de l'Etat congolais, ont été présentés officiellement au ministre de la défense nationale, Charles-Richard Mondjo, et aux plus hautes autorités congolaises en charge des questions de défense et de sécurité tant au niveau politique que militaire. La cérémonie de présentation s'est déroulée mercredi 14 décembre 2016, dans l'enceinte du Ministère de la défense nationale, à Brazzaville, en présence de quelques ambassadeurs et d'autres attachés de défense.

Il s'agit du lieutenant-colonel Dr Boris Bovekamp, attaché de défense près l'ambassade d'Allemagne, avec résidence à Kinshasa (R.D.C.). Né le 25 février 1976, à Beckum Westphalie, en Allemagne. Officier de cavalerie et breveté de l'Ecole de guerre, il a été entre autres, conseiller du président de l'Académie fédérale de politique de sécurité et chargé de mission au bureau d'étude militaire à Berlin. De même, il a exercé à l'international, en qualité d'assistant militaire du commandant national au Kosovo. Attaché militaire, naval et de l'air près l'ambassade du Sénégal avec résidence au Gabon, le colonel Gora Mbaye, né le 18 octobre 1961, à Saint Louis, au Sénégal, est formé, à partir de 1981, à l'Académie royale militaire du Maroc. Il est détenteur du diplôme d'aptitude au grade d'officier supérieur. Il a occupé, entre autres, les fonctions de chef de division

opération de l'Etat-major particulier du Président de la République et de commandant du prytanée militaire de Saint-Louis. Sur le plan international, il a été officier planification G3 de la Monuc (Mission des Nations unies en République Démocratique du Congo). Il est membre du groupe d'expert des Nations unies sur la République Démocratique du Congo. Attaché de défense près l'ambassade de la Zambie avec résidence à Kinshasa (R.D.C.), le général Collins Mawere, né le 5 décembre 1966, à Livingstone, en Zambie, s'est spécialisé dans l'arme des transmissions, après son intégration dans les Forces armées zambiennes en août 1987. Il est diplômé en électronique industrielle. En mars 2016, il est promu au grade de général de brigade. Dans son intervention, après la présentation des trois attachés de défense, le colonel Jean-Aimé Ignoumba,



De g. à dr: Collins Mawere (Zambie), Gora Mbaye (Sénégal) et Boris Bovekamp (Allemagne).

directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire, a fait savoir que, «conformément à la pratique diplomatique, la présentation officielle de ces trois attachés de défense est un acte de mise en œuvre des orientations du Président de la République, chef suprême des armées, M. Denis Sassou-Nguesso, dont la politique de paix et la constance dans la résolution apaisée des conflits ont toujours guidé l'action de la diplomatie de défense». Aussi, a-t-il précisé, dans le cadre de la mise en œuvre de la directive annuelle et de la lettre de mission du ministre de la défense nationale aux acteurs de la diplomatie de coopération militaire avec les parte-

naires intègre la dynamique nationale de la marche vers le développement. «Le respect de nos engagements internationaux, l'implication de nos Forces armées dans les opérations de soutien à la paix, la mobilisation de nos ressources au profit de la cause africaine sont autant de preuves de la contribution de la République du Congo. C'est ici l'occasion de renouveler la disponibilité du Ministère de la défense nationale à travailler avec tous nos partenaires dans l'intérêt des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale», a-t-il renchéri.

Alain-Patrick MASSAMBA

P.e.e.d.u (Projet eau électricité et développement urbain)

## Promouvoir un accès durable aux services sociaux de base

Le comité de pilotage du P.e.e.d.u (Projet eau, électricité et développement urbain), projet cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale respectivement à hauteur de 60% pour le Congo et 40% pour la Banque mondiale, s'est réuni le jeudi 15 décembre 2016, à Brazzaville, sous la direction de Ferdinand Sosthène Likouka. Les difficultés de mobilisation de fonds ont été à l'ordre du jour de cette session, au terme de laquelle les administrateurs ont examiné le budget exercice 2017 qui s'élève à hauteur de 17 milliards 865 millions de francs Cfa, dont 8 milliards de financement sur fonds de la contrepartie du Congo et 9 milliards 835 millions pour la Banque mondiale.



Ferdinand Sosthène Likouka (au milieu) à l'ouverture de la réunion.



Une vue des administrateurs.

Débuté en 2010 avec pour objectif d'améliorer l'accès des habitants des zones ciblées de Brazzaville et Pointe-Noire aux services infrastructures de base (eau potable et électricité), avec un montant total de 275,5 millions de dollars, les activités du P.e.e.d.u tournent manifestement au ralenti depuis 2014, à cause du retard de mobilisation des fonds de contrepartie du Congo. Le P.e.e.d.u, qui doit être clôturé en 2019, a encore plusieurs activités majeures dont la réalisation reste menacée, si les fonds ne sont pas suffisamment mobilisés et surtout à temps. Il s'agit notamment de la construction de 120 Km de lignes de transports électriques; de l'installation de postes de transformation (90 dont 40 anciens et 50 nouveaux); 210 lignes de distribution; 65.000 compteurs et six agences commerciales à ouvrir. Déjà cette année, le taux de décaissement par rapport aux ressources mobilisées est de 58%. Ce qui est très insuffisant pour faire face aux défis que le projet s'est fixé.

Pour les vingt-deux administrateurs du comité, les difficultés financières sont une véritable épée de Damoclès qui plane sur la tête du P.e.e.d.u. La réalisation des activités relatives à l'accès à l'électricité et à l'eau potable courante des populations de Brazzaville et Pointe-Noire reste suspendue au décaissement des fonds. L'action du P.e.e.d.u a, par exemple, permis d'améliorer l'accès de certains quartiers enclavés des deux villes en construisant 31 Km de voiries urbaines à Brazzaville et Pointe-Noire ainsi que la pose de 230 Km de réseau d'adduction d'eau secondaire dans ces différentes zones. Il y a également 6000 m2 de zone d'érosion traitée à Brazzaville et 56 salles de classes construites dans les deux villes d'intervention, équipées de tables-bancs, tout comme des fournitures scolaires remises aux élèves. Par ailleurs, sept centres de santé intégrés ont été réhabilités à Brazzaville et Pointe-Noire.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Adu (Association désir d'unité)

# Jean De Dieu Kourissa réaffirme son combat contre le repli identitaire

Président de l'Adu (Association désir d'unité), une association qui a pour but de faire intervenir des comportements nouveaux, visant à unir les Congolais de toutes origines, pour cimenter l'unité nationale et bâtir une société définitivement apaisée, dépourvue de toutes frustrations, plus juste et débarrassée des travers qui ont longtemps contrarié son développement, le député Jean De Dieu Kourissa a eu une rencontre, la semaine dernière, au siège de l'association à Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, avec 140 jeunes de sa circonscription pour leur parler de l'importance du «vivre ensemble», dans les quartiers.

Pour le président de l'Association désir d'unité, la rencontre avec les élèves de Poto-Poto a pour objectif d'amener les jeunes à «contribuer à la consolidation de l'unité nationale et la paix dans un esprit de justice sociale, en vue de favoriser l'égalité des droits et des chances à travers les actions éducatives, culturelles, sportives et de promouvoir le patriotisme et la tolérance, en privilégiant les

intérêts du Congo». Jean De Dieu Kourissa a saisi cette opportunité pour rappeler le message de fin d'année du Président de la République Denis Sassou-Nguesso, qui appelait les Congolais de vivre ensemble maintenant et pour toujours. «Par-delà les soubresauts de l'histoire, par-delà nos prétendues différences, devra renforcer la volonté générale qui nous anime tous et demeure notre passion commune



Jean De Dieu Kourissa.

et sublime. Celle de vivre ensemble pour toujours. Donnons-nous donc la main, mutualisons nos énergies et mettons notre génie créateur au service d'une seule et même cause: la sauvegarde d'une République digne ayant pour socle une nation indivisible et prospère», disait le Chef de l'Etat.

Le président de l'Adu, qui pense que ce message reste encore d'actualité, a indiqué qu'il lui avait permis de lancer un appel à Poto-Poto, considéré comme étant un quartier cosmopolite, modèle légendaire du «vivre ensemble», pour que les Congolais s'approprient ce message du Chef de l'Etat. Car selon lui, le vivre ensemble est une impérieuse nécessité pour consolider l'unité nationale. «Le Congo étant notre bien commun, il n'existe donc pas un Congo du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest. Autrement dit, il n'y pas un Congo des laris, des mbochis, des bémbés des batékés, des vilis ou de quelle autre ethnie que ce soit. Le Congo est un et indivisible», a-t-il rappelé. Il a poursuivi en rappelant que la République du Congo est par vocation et par nature, une et indivisible. «Les Congolais vivant en communauté et en communion

d'esprit, sont non seulement égaux en droit, mais aussi identiques», a-t-il relevé.

Le député Jean De Dieu Kourissa a souligné sans ambages que «le repli identitaire est une illusion qui nous empêche de voir la pluralité des identités culturelles et leurs lendemains possibles». «Il nous prive donc de la dimension essentielle, de la liberté humaine. Le repli identitaire est un obstacle éthique à la construction aussi bien de l'unité que de l'identité nationale. Le repli identitaire est sans avenir, car il travaille plutôt au rejet et au mépris de l'autre. Alors, déboutons-le, brisons-le», a-t-il dit.

La communication du président de l'Adu a été très appréciée par les jeunes qui ont promis de s'approprier de ces valeurs républicaines. Répondant à la question de savoir s'il est satisfait du travail de vulgarisation qu'il est en train de mener, le président de l'Adu a indiqué qu'il est heureux, aujourd'hui, de «constater que le vivre ensemble est en train de faire école chez nous. C'est tant mieux pour le pays».

Pascal-Azad DOKO

**ISP Imprimerie Saint-Paul**

S.A au capital de 24 250 000 F C.A. - R.C.M.N. N° 17-14427 - N°J 1200711000576103  
Siège social : Place de la Cathédrale Sacré-Coeur  
B.P. 239 - Tél. : (05 242) 68 672-68 77  
E-mail : regbrzaville2016@icimail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

**Nos services:**

- \* impression de toutes cartes confondues
- \* impression des calendriers
- \* conception des logos
- \* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- \* reliure pour tous types de documents.

**Pour de plus amples renseignements:**  
Contactez: 06 672 45 27  
Attaché de Direction commerciale:  
Blaise BIKINDOU  
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09  
Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

ONUUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel)

# Une formation pour renforcer les capacités des consultants et bureaux d'études locaux devant accompagner la mise à niveau des entreprises congolaises

Sous la responsabilité de Roger Moukengué, directeur du guichet de mise à niveau des entreprises en République du Congo, l'Onudi (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel) a organisé, du 5 au 9 décembre 2016, simultanément à l'Hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, et à l'Hôtel Elais à Pointe-Noire, une session de formation à l'endroit des consultants et bureaux d'étude locaux. Cette session rentre dans le cadre du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises (PRMN) en Afrique centrale (5 pays de la CEMAC et 2 pays de la CEEAC), programme financé par l'Union Européenne et exécuté par l'ONUUDI.

En tout, 23 consultants ont été formés en méthodologie du diagnostic et de la mise à niveau des entreprises, selon l'approche de l'Onudi.

La formation était ouverte à Brazzaville par M. Jean-Claude Matsiona, représentant le Ministère de l'économie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, en présence de M. Tom Ashwanden, chef de section, représentant la délégation de l'Union européenne au Congo Brazzaville; et à Pointe-Noire par M. Didier Sylvestre Mavouenzela, Président du Conseil d'administration de l'APNI, partenaire du Ministère de l'Economie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé.

L'animation a été assurée par MM. Ousmane Sy, conseiller technique en mise à niveau, basé à Libreville, Mouloud Sadat, expert Onudi en marketing et stratégie; Justin Ambassa, expert Onudi en finances, ressources humaines et systèmes d'information, et Roland Rijckevorsel, expert Onudi en diagnostic technique,

Selon les propos de Roger Moukengué, l'objectif de cette formation était de «donner aux consultants et bureaux d'étude locaux les outils et la démarche méthodologiques du diagnostic et de la mise à niveau versus Onudi». En d'autres termes, la formation visait «à mieux outiller les consultants et bureaux d'étude locaux sur les techniques de diagnostic et de réalisation du plan de mise à niveau selon la méthodologie de l'Onudi. Ceci, pour que ces experts, qui vont intervenir très prochainement dans la phase pilote du Programme, disposent des compétences et des connaissances appropriées pour produire des rapports en phase avec les attentes et exigences du Programme es acteurs économiques, dans le cadre des projets de changement structurants dans les entreprises».

Pour cela, des consultants seniors avaient été présélectionnés sur appel à candidature. Non

pas «seniors» en âge, mais seniors en expérience, qui accompagnent les entreprises depuis une vingtaine ou une quinzaine d'années. «Nous considérons qu'ils ont déjà l'expérience, ils connaissent les problématiques de l'entreprise, et comprennent les préoccupations de chefs d'entreprise. Puisque l'objectif de la mise à niveau, c'est d'aider les entreprises à monter en compétences et en compétitivité, afin de pouvoir affronter la concurrence et gagner des parts de marché aux plans local, national, régional et, pourquoi pas, international», a précisé Roger MOUKENGUE.

Bénéficiaire de cette formation, François de Paul Bakkoko, expert financier, a fait savoir que «la particularité de cette formation réside dans le fait que les experts ont bénéficié d'une formation spécifique sur l'approche méthodologique du diagnostic stratégique global, qui est une touche particulière de l'Onudi. Une approche multidisciplinaire où, quand on va en diagnostic, on va en équipe renforcée: un expert qui s'occupera du volet financier, ressources humaines et organisation; un expert qui se chargera du volet technique (production, qualité, environnement, énergie); et un expert qui s'occupera des aspects marketing et commercial ».

Pour Jean-Christophe Boun-gou-Bazika, directeur général du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Analyses et Politiques Economiques (CERAPE), «la perspective, c'est d'ouvrir le marché de l'Union européenne aux produits de, l'Afrique centrale. Mais pour le faire, il faut que les entreprises de l'Afrique centrale soient capables de produire selon les standards internationaux en termes de qualité et de délais. D'où il fallait former les consultants au Congo, pour qu'ils soient à même d'accompagner la mise à niveau des entreprises locales...». «C'était une formation formidable», a-t-il conclu.

Un autre consultant, Paul Kampakol, président du conseil d'administration de la Capped (Caisse de participation à la promotion des entreprises et à leur développement), a fait savoir que «la formation était très bonne du fait qu'elle donne la possibilité à nous autres experts, qui



Roger Moukengué (2ème position de g. à d.) entouré des formateurs.



Les consultants de Pointe-Noire.



Les consultants de Brazzaville.



... Pendant la remise...



... des diplômes de participation.



Photo de famille Brazzaville.



Photo de famille Pointe-Noire.

pratiquons déjà le métier, de nous familiariser avec la méthodologie Onudi, pour aider les entreprises congolaises à se hisser à un niveau de compétitivité raisonnable». A Pointe-Noire également, cette formation a eu lieu pendant la même période aux mêmes dates, dans la salle Wengue à l'Hôtel Elais. Elle a réuni huit (8) consultants sur

la méthodologie Onudi en matière de diagnostic technique, préalable à la mise à niveau des entreprises. A l'issue de cette formation, un participant, Désiré Gilbert Pouelé, a livré ses impressions en ces termes: «Nous avons retenu de cette formation que les PME congolaises ont besoin de se restructurer, pour atteindre un

certain nombre d'objectifs stratégiques par rapport au marché ou secteur d'activités dans lesquels elles se sont positionnées. L'Onudi, qui est l'organe exécutif de ce programme, nous a donné un certain nombre de recettes qu'il faudra mettre en place en termes de diagnostic. Nous qui avons bénéficié de cette formation, nous sommes

chargés d'aller vers les entreprises qui seront éligibles. Noter que ces entreprises vont se rapprocher du guichet de mise à niveau qui se trouve dans l'enceinte de la chambre de commerce de Pointe-Noire, et une fois ces entreprises identifiées, nous qui avons été formés, nous irons diagnostiquer ces entreprises. Et à l'issue de cela, nous allons faire notre rapport pour la mise à niveau de ces entreprises».

La session de formation s'est achevée par une cérémonie de remise des certificats de formation, placée sous le patronage de M. Tom Ashwanden,

représentant la Délégation de l'Union Européenne en République du Congo.

Comme on peut le voir, l'organisation de cette formation marque le démarrage effectif du Programme de restructuration et de mise à niveau (PRMN) des entreprises en République du Congo.

# LE GRAND SHOW de Noël

DES CHAÎNES OFFERTES  
PENDANT **14 JOURS**  
POUR TOUT REABONNEMENT



REABONNEZ-VOUS AVANT LE 31 DECEMBRE  
ET BENEFICIEZ DE CHAÎNES OFFERTES\*

**36 555** (COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE  
SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)  
**CANALPLUS-AFRIQUE.COM**

LES BOUQUETS  
**CANAL+**

\* Offre valable du 21/11/2016 au 31/12/2016 pour tout réabonnement à l'une des formules suivantes : ACCESS, ACCESS +, LES CHAÎNES CANAL+, EVASION, LES CHAÎNES CANAL+ et EVASION+. Bénéficiez pendant 14 jours de la formule EVASION+ ou TOUT CANAL+ selon la formule initiale d'abonnement. Voir tarifs et conditions de l'offre chez votre Distributeur Agréé ou sur [www.canalplusafrique.com](http://www.canalplusafrique.com)

Jubilé d'argent des Frères franciscains au Congo

# Les Franciscains ont célébré l'événement dans la joie et l'action de grâces

2 décembre 1991-2 décembre 2016, il y a 25 ans, les frères franciscains s'implantèrent au Congo. Pour ce faire, les frères se sont réunis à Makoua, berceau du franciscanisme au Congo, du 2 au 4 décembre 2016, il n'était nullement question de faire le bilan de la vie et de l'œuvre des Franciscains au Congo, car la mentalité des bilans ou de l'inventaire narcissique des œuvres accomplies n'est pas une mentalité franciscaine. Saint-François ne cessait de rappeler à ses frères ceci: «Qu'avons-nous que nous n'avons pas reçu?», «Comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait?». Paroles de remerciement, mais aussi et surtout de gratitude.

Il s'est agi, tout simplement, 25 ans après l'arrivée des sept premiers missionnaires franciscains, de s'arrêter un moment, de jeter un coup d'œil en arrière, de mesurer le chemin parcouru et de se rendre compte, combien le Seigneur est merveilleux. Toutefois, pour des raisons de fidélité à l'histoire, la présence des Franciscains au Congo s'inscrit dans le contexte général du «Projet Afrique» (fameuse histoire d'amour entre Saint-François et l'Afrique, encouragée par le Ministre général d'alors, John Vaughn), poursuivait et poursuit un double objectif: - l'«implantatio ordinis», c'est-à-dire l'implantation de l'Ordre franciscain au Congo au moyen de la formation des jeunes congolais à la vie franciscaine; - l'évangélisation et la promotion humaine.

Les premiers frères, dont Domenico Domenici (province de Rome) et Bruno Ottavi (province d'Assise) présents à la cérémonie jubilaire, dans leur génie

créateur, choisirent Makoua comme foyer d'évangélisation et de promotion humaine et Boundji comme épiscopat de la formation. Successivement s'ajoutèrent les maisons de Djiri, Makabandilou et Moukondzi-Ngouaka. La célébration du Jubilé a été marquée par trois moments forts et cela en trois actes.

### Premier acte, vendredi 2 décembre:

Un concert de musique a été organisé, animé par la chorale Saint Achille de Makoua, concert entrecoupé par les témoignages des pères Bruno Ottavi et Domenico Domenici sur l'histoire, les événements marquant, les souvenirs de vie des Franciscains au Congo: nostalgie, moments de joie, mais aussi moments difficiles (notamment la guerre civile de 1997), la mort de certains frères; tout de même l'espérance et la joie de voir comment le franciscanisme est en



Une vue de la célébration eucharistique.

train de devenir une réalité belle et visible pour l'Eglise du Congo.

### Deuxième acte, samedi 3 décembre:

Nous nous sommes rendus, ensemble avec la communauté paroissiale de Makoua, à l'houra, un village situé à 45 Km de Makoua (vers Ouessou et sur la route nationale n°2), pour l'inauguration d'une petite chapelle dédiée à Saint Antoine de Padoue et nouvellement construite. L'heure était à la fête et à l'action de grâces.

### Troisième acte, dimanche 4 décembre:

La grande célébration eucharistique était présidée par l'abbé Paul Ndongabga, vicaire général d'Owando, entouré du secrétaire de la Nonciature, des abbés du Séminaire Saint Pie X de Makoua et de nombreux

frères franciscains. Dans le mot de circonstance, avant la bénédiction finale, les frères Bruno Ottavi et Domenico Domenici ont été officiellement reconnus, puis proclamés père frère Giscard Kevin Dessinga et au nom de tous les frères franciscains du Congo, «Pères fondateurs du franciscanisme au Congo». Soulignons du reste que la présence des Franciscains au Congo est certainement une histoire belle, mais aussi douloureuse. En 25 ans d'existence, les franciscains ont perdu trois frères missionnaires qui ont donné leur vie pour l'Eglise et pour le Congo, soit un frère tous les 8 ans: frère Francesco Picinnini (+25 janvier 1998), frère Angelo Redaelli (+12 septembre 2005) et Michele Impagnatiello (+2 juillet 2013).

Frère Giscard Kevin DESSINGA

## Paroisse Saint Jean Bosco (Diocèse de Pointe-Noire)

### Vers la célébration du cinquantenaire

Créée en 1967, la paroisse Saint Jean Bosco, dans le diocèse de Pointe-Noire, va célébrer, du 7 au 9 juillet 2017, le cinquantenaire de sa création, sous le thème générique: «Cinquante ans au service de l'évangélisation». Prélude à cette fête chrétienne paroissiale, les pères Virgile Biyoghe (S.d.b), curé de la paroisse, et Jérémie Louzolo ont animé, samedi 10 décembre 2016, une conférence de presse dans l'église Saint Jean Bosco, pour parler de cet événement.



Le confesseur édifiant le peuple de Dieu.

Le père Virgile Biyoghe a exposé sur le sous thème: «Les repères bibliques et théologique de l'évangélisation». Son confrère, le père Jérémie Louzolo, s'est appesanti sur le sous-thème: «La dimension pastorale de l'évangélisation de la paroisse Saint Jean Bosco». Pour la petite histoire, il faut savoir que depuis 1967, la paroisse Saint Jean Bosco a accueilli au total 52 missionnaires salésiens étrangers ou natifs du pays. Certains reposent au cimetière de Loango, comme le père Antoine Tanguy et le frère Dieudonné Makouala. Premier salésien congolais, le père Fabien Lijest est enterré à Sibiti (département de la Lékoumou). La paroisse a connu neuf comités paroissiaux ou conseils paroissiaux. Depuis 50 ans, elle a 19.746 baptêmes et célébré 634 mariages religieux. Saint Jean Bosco a donné naissance à trois paroisses sœurs notamment Saint Joseph de Loussala, Saint Esprit de Mpaka et Sainte Trinité de Tchamani. Actuellement, la paroisse anime deux communautés chrétiennes annexes: Tchibambouka et Côte Matève. Elle a, en son sein, 19 mouvements d'apostolat d'adultes et 13 autres de jeunes, ainsi que 19 mabundu (communautés) de quartiers. Pour mieux édifier l'assistance sur l'importance de la célébration du cinquantenaire, les pères ont projeté un documentaire en diapositifs où deux chrétiens octogénaires encore vivants, Bayakissa et Zinga Mouko, ont fait des témoignages sur l'implantation, à Tié-Tié de cette paroisse

Equateur Denis NGUIMBI

## Basilique Sainte Anne du Congo (Archidiocèse de Brazzaville)

### Une messe en mémoire des défunts de l'Association Amical international

A l'initiative de Philio Noumazalay, président de l'Association Amical international, une messe d'action de grâces a été célébrée, vendredi 9 décembre 2016, en la Basilique Sainte Anne du Congo, en mémoire des 24 membres et sympathisants défunts de ladite association. Célébrée par l'abbé Serge Armand Kiyindou, curé-recteur de la Basilique Sainte-Anne, et concélébrée par onze prêtres parmi lesquels les abbés Guy-Noël Okamba, recteur du Grand-séminaire de philosophie, et Sébastien Zoubakéla, la messe a été animée par la chorale Les Piroguiers, .

Les membres de l'Association Amical International, des familles biologiques des défunts ainsi que ceux de la communauté paroissiale de Sainte Anne étaient venus nombreux à la messe en mémoire de leurs amis de l'association décédés, afin que le Seigneur les accueille dans son royaume. Dans son homélie, l'abbé Serge Armand Kiyindou a mis l'accent sur la résurrection des morts. «Nous sommes réunis, parce que certains de nos frères nous ont précédés de l'autre côté de la vie et puis un jour, chacun de nous ira les rejoindre, puisque nous sommes tous des pèlerins sur terre. Et c'est à ce titre que Saint Paul,

dans sa lettre, nous parle de la résurrection de la mort. Si le Christ n'est pas ressuscité, vaine est notre foi. Demandons au Seigneur de recevoir les âmes de nos frères», a-t-il dit. De même, l'abbé Kiyindou a exhorté les membres de l'association à continuer à poser des œuvres de charité, tout en visitant les orphelins, les malades, etc. «Allez de l'avant, parce que les œuvres que vous réalisez parlent. Faites émerger cette association, aujourd'hui répandue à Brazzaville, à Paris et à Londres. Pensez à ceux qui sont défavorisés, prenez par la main celui qui souffre pour lui donner l'espérance de la vie. Voilà ce que nous devons faire pour gagner la



Les membres de l'Association Amical International prient pour leurs défunts.

félicité éternelle», leur a-t-il dit. Au nom des parents des défunts, le Dr Michel Ekondy Akala a remercié le curé-recteur et ses confrères pour leur disponibilité, ainsi que la communauté paroissiale de Sainte Anne pour son accueil. Il a également remercié le président de l'Association Amical international d'avoir demandé la messe en mémoire des défunts de leur association. Intervenant au dernier moment,

l'abbé Armand Kiyindou s'est réjoui du choix de sa paroisse par l'Association Amical international pour cette messe. Il a demandé aux responsables de cette association d'inscrire la date du 9 décembre dans leur mémoire, pour commémorer leurs membres défunts.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

## IN MEMORIAM

27 décembre 2015 – 27 décembre 2016

Voici un an que s'éteignit Antoine MAYOUMA-MBALOULA, journaliste retraité, ancien collaborateur à la Semaine Africaine, dont son inhumation avait eu lieu le mercredi 6 janvier 2016, au cimetière familial de Koubola. En cette date commémorative de son envol vers le Père, ses collègues de la Semaine Africaine prient tous ceux et toutes celles qui l'ont côtoyé et aimé, de prier pour son âme.



Dieu a donné, Dieu a repris. Amen!

24 décembre 2012 – 24 décembre 2016

Voici 4 ans déjà que nous quittait BAKOULA Adèle Nénette Parfaite, dont l'inhumation avait eu lieu le vendredi 4 janvier 2013. En cette date de triste souvenir et de sa naissance au ciel, son frère cadet Pascal BIOZI KIMINOU, prie tous ceux qui l'ont connue et aimée, d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Ma sœur, je ne t'oublierai jamais et que ton âme repose dans la paix du Seigneur!



## ANNONCE

Mme Batsimba Angélique tél: 05-349-49-48 Parcelle à vendre au N° 5 de la rue Itoumbi-Moungali vers le C.e.g Matsoua.

*Paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo  
(Archidiocèse de Brazzaville)*

# Chrétienne engagée, Mme Marianne Bemba repose au cimetière Ma Campagne

Membre de la Fraternité Sainte Bernadette de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, dans l'archidiocèse de Brazzaville, retraitée de la S.n.e (Société nationale d'électricité) et mère biologique de l'abbé Mesmin Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville et secrétaire général de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), Mme Marianne Bemba a été rappelée à Dieu, jeudi 8 décembre 2016, en la solennité de l'Immaculée Conception, alors qu'elle était admise au service de réanimation du Chu (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville.

Elle a été inhumée vendredi 16 décembre 2016, au cimetière Mâ Campagne, à Kinsoundi, après une messe des funérailles, en l'église Saint Pierre Claver, célébrée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, et concélébrée par NN.SS Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, Urbain Ngasongo, évêque de Gamboma, Mgr Patrick Saw Zay Han, secrétaire de la Nonciature apostolique, ainsi que de nombreux prêtres venus aussi bien de l'étranger que de différents diocèses du pays. Le tout

sous l'animation de la chorale paroissiale Tanga-ni-Tanga et du chœur diocésain Les amis du grégorien. Plusieurs personnalités ont participé à la messe en mémoire de maman Marianne Bemba, aux côtés des religieux et religieuses de diverses congrégations et des fidèles chrétiens vêtus pour certains de l'uniforme de leurs mouvements d'apostolat respectifs, apportant ainsi compassion, réconfort et consolation à la famille éprouvée. Après le rite d'accueil de la dépouille mortelle dans l'église, l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza, condisciple et compagnon depuis de longues années de

Mme Marianne Bemba.



l'abbé Mesmin Prosper Massengo, a prononcé l'homélie dans laquelle il a établi le lien entre la défunte et la Fraternité Sainte Bernadette dans laquelle la dé-

funte a milité comme chrétienne engagée. Le prédicateur a mis en exergue les vertus et les traits fondamentaux de la vie de cette maman qui a donné un prêtre à l'Eglise. Peu avant la prière du dernier adieu, prononcée par Mgr Anatole Milandou, l'abbé Mesmin Prosper Massengo a prononcé le mot de remerciements, au nom de la famille. Il a mis en relief l'historique de ses rapports et ceux de la défunte avec le prédicateur et le célébrant

avec qui ils cheminent depuis 1983. De même, l'abbé Mesmin Massengo voulant raviver les liens qu'entretenaient leurs parents biologiques, a rappelé au peuple de Dieu que maman Loutaya, mère de Mgr Bienvenu Manamika, a été inhumée, trois semaines auparavant. Maman Marianne Bemba repose désormais au cimetière Mâ Campagne, à Kinsoundi.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Cette semaine au Vatican

## La vieillesse est siège de sagesse

«Priez pour que je passe ma vieillesse soit ainsi: tranquille, religieuse et féconde. Et aussi joyeuse, merci!». C'est ainsi que le Saint-Père s'est adressé aux Cardinaux conviés à sa messe matinale de samedi 17 décembre, le jour de son 80<sup>e</sup> anniversaire. «Depuis quelques jours, j'ai dans la tête un mot qui a l'air vilain: la vieillesse. Elle fait peur. Mais la vieillesse est siège de sagesse», a dit le Pape, en souriant.



Le Pape François lors de l'Angélus Place Saint-Pierre dimanche, devant le sapin de Noël déjà dressé.

La célébration du 80<sup>e</sup> anniversaire du Souverain Pontife s'est déroulée dans la plus grande simplicité. Le Pape s'en est tenu à son programme d'audiences. Mais il a reçu plus de 70.000 messages et coups de fil de milliers de personnalités et des personnes ordinaires lui souhaitant leurs meilleurs vœux. Une adresse e-mail, PapeFrancois80@vatican.va, avait été créée pour l'occasion, ainsi qu'un hashtag #Pontifex80 littéralement débordés.

Au cours de la prière mariale de l'Angélus Place Saint-Pierre, et devant des milliers de fidèles, le Pape François a rappelé dimanche que les figures de Marie et de Joseph nous faisaient entrer dans le mystère de l'amour et de la proximité de Dieu avec les hommes. «Dimanche prochain c'est Noël; c'est Dieu qui se rapproche de l'être humain prenant la chair d'une femme. Même à nous, de manière différente, Dieu se rapproche par sa grâce pour entrer dans notre vie, en offrant le don de son Fils. Mais nous, l'accueillons-nous ou le repoussons-nous?».

Le Pape François a ensuite lancé un appel pour que le Dialogue politique piloté par l'Eglise en République démocratique du Congo «se déroule avec sérénité pour éviter un quelconque type de violence, pour le bien de tout le pays».

Dans le courant de la semaine écoulée le Pape a reçu en audience le président colombien Juan Manuel Santos, ainsi que son prédécesseur et principal opposant, le Sénateur Álvaro Uribe Vélez. Il les a encouragés à la culture de la rencontre et du Dialogue, pour poser les bases durables de l'accord de paix entre le gouvernement et la rébellion des FARC, accord auquel le Pape François a fortement contribué, mais qui continue de susciter méfiances et oppositions.

Le Saint-Père a rencontré au Vatican jeudi matin la communauté de l'Hôpital pédiatrique Bambino Gesù qui, à Rome, s'occupe des petits enfants malades et qui a désormais de par le monde d'autres hôpitaux affiliés ayant les mêmes buts. Un hôpital du genre est en cours de construction à Bangui, en République Centrafricaine. Samedi, un concert a été donné au Vatican avec l'intention, notamment, de récolter des fonds au service des hôpitaux pédiatriques catholiques. Le cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui, y a assisté.

De nouveaux ambassadeurs ont été accrédités au Vatican. Jeudi, ils ont présenté leurs lettres de créances au Pape François. Ils proviennent des Iles Fidji, de Suède, de Moldavie, de Maurice, de Tunisie et du Burundi.

Dans le courant de la semaine, deux messages du Pape François ont été rendus publics. Celui pour la 25<sup>e</sup> Journée mondiale du Malade, en février prochain, porte le titre d'un extrait de l'Evangile en Luc: «Émerveillement pour tout ce que Dieu accomplit: Le Puissant fit pour moi de grandes choses...» (Lc 1,49). Par contre, le message pour la 50<sup>e</sup> Journée mondiale de la paix, qui se célèbre tous les 1<sup>er</sup> Janvier de l'an invite, par la prière et l'action, à devenir des acteurs de paix par la non-violence. Il est intitulé: «La non-violence: style d'une politique pour la paix».

Albert S. MIANZOUKOUTA

### PRESENTATION DU LIVRE

Le 7 janvier 2016 à 9h00, aura lieu, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, la présentation du livre de Monsieur l'Abbé Charlemagne Didace Malonga Diawara-Doré, Vicaire judiciaire du diocèse de Kinkala, publié aux éditions du Cerf à Paris, en France, intitulé: «La Conférence des évêques». Ce livre intéresse tout le peuple de Dieu, et toute personne curieuse souhaitant comprendre le rôle de la Conférence épiscopale, sa canonicité, sa requalification doctrinale.



Votre présence est vivement souhaitée!

Monseigneur Bienvenu MANAMIKA  
Président de la Commission canonique  
de la Conférence des évêques

### Ordre des Vierges Consacrées

#### Publication des bans

Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, informe le peuple de Dieu qu'il consacra dans l'Ordre des Vierges Consacrées, en la solennité de l'Epiphanie du Seigneur, le 8 janvier 2017, à 10h30, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, les sœurs: Virginie Kouyimoussou et Nina Gaëtane Moyo. L'évêque de Kinkala les recommande à la prière.

### Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

#### Année pastorale 2016-2017

**Du 10 au 16 octobre 2016:** 45<sup>ème</sup> assemblée plénière au Cio (Centre interdiocésain des Œuvres) à Brazzaville.

**16 octobre 2016:** messe de clôture de l'assemblée plénière et accueil du nouveau nonce, Mgr Francisco Escalante Molina, en la basilique Sainte Anne du Congo.

**Du 24 au 30 octobre 2016:** 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'Ucac (Université catholique d'Afrique centrale), à Yaoundé au Cameroun.

**20 novembre 2016:** clôture du jubilé de la miséricorde, à Rome, en Italie.

**Du 28 novembre au 4 décembre 2016:** retraite spirituelle, à Liambou (Pointe-Noire).

**Du 24 au 30 avril 2017:** session pastorale, au Cio, à Brazzaville.

**Juillet 2017:** XI<sup>ème</sup> assemblée plénière de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale) à Yaoundé au Cameroun.

#### Autres événements

**Du 9 au 15 septembre 2016:** congrès africain sur la Divine miséricorde à Kigali, au Rwanda.

**Du 17 au 23 octobre 2016:** conseil permanent de l'Acerac, à Ndjamena, au Tchad.

**Vendredi 24 janvier 2017:** cérémonie d'échange des vœux des Commissions épiscopales au Cio.

### IN MEMORIAM

20 décembre 2015  
20 décembre 2016

Il y a un an disparaissait à Rabat, au Maroc le juge Jean-Marie MABOUNDA, arraché à la grande famille de Nzaou-Mouyondzi, des magistrats, des anciens séminaristes de Loango et du Congo. Grande fut la consternation des chrétiens de la paroisse universitaire de Brazzaville, du personnel de la Cour des comptes et de la discipline budgétaire, de



la communauté universitaire de l'Enam, des amis et parents. En ce premier anniversaire de son retour vers le Père, toute cette grande famille fait mémoire de ce haut-magistrat dont le souvenir reste patent et présent auprès de tous ceux qui l'ont connu. Des messes seront dites à cette intention, dimanche 22 décembre 2016, à Saint François à 9h30, à la paroisse universitaire de Brazzaville, à 9h et à la cathédrale Saint Louis de Nkayi à 10h.

Requiescat in pace!

Ton frère,  
Monseigneur Daniel MIZONZO  
Evêque diocésain de Nkayi

### IN MEMORIAM

Au terme des 45 jours du rappel à Dieu de sa fille, mère et sœur, AMONA-MBANI Victoire Rachel, la famille AMONA-MBANI Pauchays Michel remercie les amis, les collègues, les connaissances et parents pour l'assistance multiforme que vous lui avez accordée, pour surmonter cette douloureuse épreuve. Une messe pour le repos de son âme sera célébrée, le jeudi 22 décembre 2016, en l'église Notre Dame des Victoires (Sainte-Marie de Ouenzé), à 6h00.



Pointe-Noire

## Un Noël agréable pour des enfants vulnérables, grâce à Total E&P Congo

Dans le cadre de sa responsabilité citoyenne, le service social de Total E&P Congo a procédé le 15 décembre dernier à la remise des cadeaux aux enfants vulnérables pris en charge par des orphelinats et associations spécialisées de Pointe-Noire. Question de leur permettre de passer la fête des enfants dans l'allégresse.

Il y avait 250 ce jeudi 15 décembre 2016 à faire le déplacement au centre culturel Jean Baptiste Tati-Loutard. Ce sont des enfants vulnérables (orphelins, malades, etc.) pris en charge par les structures suivantes: Luzingu, CTA (Centre de traitement ambulatoire), CAM (Centre de réinsertion des jeunes mineurs), Amour de Dieu, Avenir positif et les Amis de l'enfant Jésus.

Ils venaient de répondre comme les années précédentes, à l'appel du service social de l'entreprise Total E&P Congo. Et le jeu aura valu la chandelle. Bravant le soleil de midi, ces enfants ont dansé avec entrain au rythme des coups décalés proposés par le DJ mobilisé par Total E&P Congo pour les égayer et chanté diverses comptines, dont le célèbre «Voici papa Noël». Ils ont

également eu droit à des jeux-concours de poésie et de chant, à l'issue desquels les gagnants ont bénéficié des jeux vidéos, des poupées Barbie ou des jeux Scrabble.



Des enfants en train de danser.

Mais, le grand moment aura été la distribution des jouets de toutes sortes aux 250 enfants. Chacun, sans distinction, a eu son jouet à sa convenance et à son goût. Lesquels jouets leur permettront



Emmanuelle Jessua admirant le talent des enfants.

de bien s'amuser, le 25 décembre prochain, dans la décence et la plénitude totales, comme les enfants des parents nantis. Une manière aussi pour Total E&P Congo d'exprimer sa solidarité à ces enfants.

la fête de Noël représente pour les enfants. En effet, la célébration de Noël est un moment de fête, de joie et de gaieté. C'est aussi l'occasion de se retrouver ensemble, petits et grands, en compagnie du Père Noël, pour avoir droit à ses cadeaux faits avec beaucoup d'amour. C'est pourquoi nous, adultes, sommes avec vous à cette fête, pour vous apporter notre soutien, notre atten-



Des enfants dansant en compagnie de quelques agents de Total.

Comme l'a signifié, dans son mot d'ouverture, Emmanuelle Jessua, épouse du directeur général de Total E&P Congo: «...Nous sommes très heureuses d'être parmi vous, car nous connaissons tous ce que

tion et notre affection, car nous savons que vous en avez besoin, pour mieux grandir. La solidarité de la société tout entière est indispensable pour permettre aux enfants en situation difficile de

s'en sortir. C'est le sens à donner à cette initiative louable qui nous réunit en ce moment».

Si les loisirs, le jeu et la santé sont définis comme des droits fondamentaux de l'enfant par la déclaration universelle des droits de l'enfant ou la loi congolaise de juin 2010 portant protection de l'enfant, l'initiative du service social de Total E&P Congo constitue une réponse idoine aux problèmes auxquels sont confrontés des parents démunis et moult structures de prise en charge des enfants en situation défavorable. En effet, grâce à Total E&P Congo la hantise de Noël est littéralement effacée. «Il est vrai que nos enfants se sont déjà familiarisés à Total E&P Congo, car ils savent que chaque année, cette grande entreprise leur offre des cadeaux de grande valeur et des loisirs, avant même tous les autres enfants. Pour nous qui animons, on ne peut s'empêcher d'exprimer une grande satisfaction, car nous sommes épargnés du stress causé par l'arrivée de Noël», a reconnu Docteur Colette Mbaka, présidente-fondatrice de l'association Luzingu.

John  
NDINGA-NGOMA

DANIEL NGASSIKI

### L'ÉCONOMIE AUX CANONS DE L'INFINITIQUE INCLUSIVE

La découverte et l'invention d'un capitalisme sans pauvreté ni inégalité fondamentales au moyen de l'introduction de l'État en bourse

Karthala Paris - novembre 2016

Paiement sécurisé : [www.karthala.com](http://www.karthala.com)

**LE LIVRE QUI INDIQUE COMMENT  
ELIMINER LA PAUVRETE ET ATTEINDRE  
LA RICHESSE POUR TOUS  
DEMOCRATIQUEMENT**

COMMANDE  
PAR TELEPHONE - SMS  
LIVRAISON AU BUREAU  
+242 05 076 17 33 / 06 864 66 00

VENTE AU CONGO

LES DEPECHE DE BRAZZAVILLE  
PAPETERIE CENTRALE (EX CONGO PHARMACIE)  
PEFACO HOTEL MAYA MAYA  
AUTRES LIBRAIRIES DE LA PLACE

15.000F CFA

LES DEPECHE  
DE BRAZZAVILLE



PEFACO HOTEL MAYA MAYA

PAPETERIE CENTRALE

### IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut jamais effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher.

18 décembre 1998-18 décembre 2016; voici 18 ans que Monsieur Marie De Lourdes Bienvenu BIMBENI Promoteur, Directeur Général de l'institut inspecteur Jean BIYOUUDI, nous a quittés.

Source rafraîchissante pour tous, il a été un pédagogue averti, doué d'une grande



expérience, recherchant toujours le progrès et la réussite.

A l'occasion de ce triste anniversaire, Mademoiselle Luce Mariette NFINKA NGA-BIBI prie tous les anciens élèves et parents d'élèves de cette dite école, famille, amis et connaissances d'avoir une pensée pieuse pour lui.

<<Papa, tu resteras toujours un modèle pour moi, je ne t'oublierai jamais>>

Repose en paix.

# Promouvoir la démocratie locale, par la communalisation et la départementalisation harmonieuses de notre pays

**L'idéal de l'émergence de la décentralisation par la communalisation et la départementalisation harmonieuses de notre pays, que nous exprimons depuis toujours, à travers multiples communications, trouve progressivement l'assentiment de nos gouvernants dans la 5ème République.**

Incommensurable est notre joie en ces débuts de «*La marche vers le développement*», de constater l'élan gouvernemental de rupture avec la décentralisation à la retenue, entretenue par la gouvernance du «*Chemin d'avenir*» (2009-2016). Ce, malgré la forte base juridique mise en place par «*La nouvelle espérance*» (2002-2009). Tous, des projets de sociétés du Président Denis Sassou-Nguesso, dans la 4ème République.

Jusqu'à la façade, la décentralisation congolaise est encore sous l'emprise des retenues suicidaires: artifices juridiques engendrant une forte influence de la centralisation; la non-application des textes plongeant la décentralisation dans un nanisme effarant; la rétention des moyens, avec des affectations budgétaires n'avoisinant que 1,5% du budget national (moins de 50 milliards de francs Cfa sur des budgets de 3000 milliards de francs Cfa), et des engagements annuels n'atteignant pas 50%; le manque d'encadrement du personnel des collectivités locales pour le renforcement perpétuel des capacités.

La veille exprimée à l'orée de «*La marche vers le développement*», par le Président Denis Sassou-Nguesso, lors de son discours d'investiture, relayée par ceux du Premier ministre Clément Mouamba; dans son allocution aux festivités du 58ème anniversaire de la République, le 28 novembre et plus récemment à l'occasion de la plénière des questions orales avec débat au Sénat, complété par le tout premier ministre en charge uniquement des questions de la décentralisation, Charles Ngafouomo.

L'une des innovations de «*La marche vers le développement*». Cette veille augure l'espoir de l'émergence de la décentralisation, l'un des épithètes de notre Etat.

On ne le dira jamais assez, la décentralisation, pilier des politiques publiques par la communalisation et la départementalisation quantitative et qualitative devrait être une option forte pour les gouvernants. Car elle permet l'émergence de l'administration de proximité, la mise à disposition d'un flux financier institutionnel pour le développement des communautés et la consolidation et le développement de la démocratie locale.

## Emergence de l'administration de proximité

Il s'agit de rapprocher l'administration de l'administré, grâce à une communication et une départementalisation harmonieuses qui constituent une démarche légale, au regard de la loi n°3-2003 du 17, fixant l'organisation administrative territoriale en ses articles 10 sur le Département et 12 sur la commune.

Sous l'empire de la loi, le département est constitué d'au moins quatre districts. Or, aux côtés des départements de faibles

densités: Lékoumou (5 districts), Kouilou (5 districts), la Sangha (5 districts) et Cuvette-ouest (6 districts), il y a ceux de fortes densités: Niari (14 districts), Pool (13 districts); Bouenza (10 districts), Cuvette (9 districts) et Likouala (7 districts).

Pour ces collectivités locales, un réel problème d'administration de proximité se pose. Car, on peut gouverner de loin mais on administre de près. D'où la nécessité de leur départementalisation. Ainsi, on peut créer le Département de l'Alima (4 districts), de la Louéssé (6 districts), du Pool Nord (5 districts), de la Bouenza Nord (5 districts) de la Nkeni (5 districts), de Nianga et de Motaba. Ainsi, le paysage départemental du Congo sera donc constitué 19 départements suivants: Likouala, Motaba, Sangha, Cuvette, Cuvette-Ouest, Alima, Nkéné, Plateaux, Pool, Pool-Nord, Bouenza, Bouenza-Nord, Niari, Louéssé, Nianga, Kouilou, Lékoumou, Pointe-Noire et Brazzaville.

## De l'article 12 sur les communes

Aux termes de la loi sus citée, la commune est une agglomération urbaine d'habitants résultant d'une même entité administrative et géographique ayant un minimum de développement social et culturel. Aujourd'hui, beaucoup de communautés urbaines, en l'occurrence tous les chefs-lieux de département ayant bénéficié de la municipalisation accélérée et la localité d'Oyo ont un niveau



Pierre Abelard Tsoumou.

de développement supérieur à celui des autres. D'où la nécessité de leur communalisation. Il s'agit de mettre les statuts administratifs de certaines communautés urbaines évoluées en harmonie avec leur base infrastructurelle. Dans la Lékoumou, par exemple, qu'est-ce que Komono a de commun avec Sibiti aujourd'hui, pour qu'ils aient tous le même statut administratif de communauté urbaine? C'est pourquoi il faut se féliciter de la décision du gouvernement, prise lors de son récent conseil des ministres du vendredi 16 décembre 2016, d'ériger neuf nouvelles communes de plein exercice, notamment: Djambala; Ewo; Impfondo; Kinkala; Madingou; Sibiti; Owando; Oyo et Pokola. Elles s'ajoutent ainsi aux six anciennes communes de plein exercice que sont Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Mossendjo et Ouesso. Au total, le Congo compte ainsi 15 communes de plein exercice, dirigées par des maires élus et dotées de conseils municipaux. Tous les chefs-lieux de département sont devenus des

communes de plein exercice. L'élan du gouvernement pour la communalisation des grandes localités du pays est à saluer.

## Des flux financiers institutionnels pour le développement des communautés

L'émergence de la décentralisation par l'éclatement des départements à forte densité de districts (Niari, Pool, Plateaux, Cuvette et Likouala), et par la communalisation des grandes localités engendrera une augmentation considérable des flux et une redistribution équitable du revenu national. Ce qui sera différent de la situation actuelle où tous les départements, quelle que soit leur taille, ont la même subvention d'un milliard cinq cent millions de francs Cfa, permettant ainsi de faire face aux problèmes d'administration de proximité et de développement pour ces départements. Leur départementalisation en sera donc une solution. Par exemple, pour le cas du Niari, qui pourra être éclaté en trois départements, il y aura, dans cet espace, trois subventions départementales pour le développement de ces trois collectivités locales: Niari, Louéssé et Nianga. Ce qui reviendra à quatre milliards cinq cents millions de francs Cfa, au lieu d'un milliard cinq cents millions de francs Cfa seulement que reçoit cet espace, aujourd'hui avec ses 14 districts.

Aussi, la communalisation par la création des nouvelles communes permettra une augmentation considérable des flux financiers institutionnels pour la mise en œuvre des projets de développement de ces collectivités, plus importants dans leur statut de communautés urbaines. Elle est aussi une démarche incitative

de la maîtrise des recettes, des taxes et de celles des domaines, sans oublier l'augmentation de la circulation de la monnaie, suite à l'installation des services déconcentrés de l'Etat.

L'augmentation de flux financier institutionnel par l'éclatement des départements à forte densité des districts et par la communalisation de certaines agglomérations est une des opportunités de redistribution équitable du revenu national. C'est ici l'occasion de rappeler aux pessimistes de la communalisation et de la départementalisation du pays que si les collectivités existantes, auxquelles on affecte que 1,5% du budget national, avec des engagements de moins de 50%, ont du mal à fonctionner, c'est tout simplement du fait de la léthargie politique et non qu'elles sont un gouffre à sous. Fort heureusement, la volonté politique est au rendez-vous dans «*La marche vers le développement*». Il sera démontré que, même dans l'option de la création de dix communes et de six départements et que les affectations budgétaires atteignent 3 à 5% du budget national, en avoisinant une centaine de milliards de francs Cfa. Cela ne sera pas suicidaire pour le pays. Bien au contraire, cela déclenchera le développement économique du pays, dans l'esprit d'équité, aidé par la clause générale des compétences, soutenue par un transfert réel de celles-ci aux collectivités locales. Si on crée dix nouvelles communes, le pays en aura 16 et au cas où on affectait un milliard à chacune, on sera à 16 milliards de francs Cfa. Même si Brazzaville et Pointe-Noire en prenaient plus et qu'on atteignait 50 milliards, cela n'écraserait pas l'Etat. De même, si on affecte à chacun des 18 départements 1,5 milliard de francs Cfa avoisinant

la trentaine. Ainsi, les problèmes de santé, d'enseignement, des pistes agricoles, d'électricité rurale, d'accès à l'eau courante, etc, trouveront aisément des solutions aux niveaux locaux à travers les délibérations des conseils départementaux et municipaux.

## De la consolidation et du développement et de la démocratie locale

L'émergence de la décentralisation par la communalisation et la départementalisation élargira les espaces d'expression politique et permettra la consolidation et le développement de la démocratie locale, en termes de participation des communautés, et de postes à pourvoir. En effet, la création d'un nouveau département ou d'une nouvelle commune conduit toujours à la mise en place d'un conseil départemental ou d'un conseil municipal avec un bureau exécutif et une augmentation du nombre d'élus locaux par district et par commune, qui pourra avoisiner la dizaine, comme il en est dans les départements à faible densité de districts.

D'autre part, le passage d'une communauté urbaine (commune de moyen exercice) à une commune de plein exercice amène toujours à la mise en place d'un conseil communal de 25 membres, avec un bureau exécutif. C'est un espace d'expression politique pour l'émergence de la démocratie locale. Aussi, pour le cas du département du Niari, par exemple, qui a 14 districts, 2 communes, il n'est représenté au Sénat que par 6 sénateurs. Son éclatement en 3 départements multiplierait la mise par 3 et amènerait à 18 sénateurs. Un exemple qui vaut pour d'autres départements pouvant être scindés en deux.

**Pierre Abelard TSOUMOU**  
Président de la DDC  
(Dynamique pour la Décentralisation du Congo)

# Pourquoi l'électricité continue-t-elle d'être un luxe pour la majorité des Congolais?

**A qui profite la fourniture de l'électricité au Congo? La question nécessite-t-elle d'être posée? Certainement oui! Il y a lieu de s'interroger sur le fait de savoir s'il existe un seul Congolais dans le pays qui ne souscrit pas à cette préoccupation. N'y a-t-il rien à dire ou à redire sur la question? Si c'est vraiment de bonne foi qu'on prône certaines valeurs susceptibles d'épanouir le Congo en vue d'une émergence sans détour, il est impérieux, à notre humble avis, voire indispensable de se mirer devant le reflet de la réalité, afin de se rendre à l'évidence des accros et autres obstacles qui maintiennent encore le Congo dans le giron des pays évoluant à la vitesse d'une tortue fatiguée.**

Posons franchement le problème: l'électricité n'est-elle pas le critère majeur du développement et de modernisation d'un pays? Si la chose est avérée, d'où vient-il qu'un pays doté de nombreux atouts en matière de production d'électricité, regorge encore en son sein une importante frange de population condamnée à l'usage anachronique de la lampe-tempête? On est tenté de croire, même si cela n'est pas dit à haute voix, que l'électricité, dans notre pays, relève encore du luxe, du prestige et de l'apanage de quelques nantis qui peuvent aisément faire face au coût exorbitant des quittances d'électricité. Reposons la question: à qui profite

la cherté de l'électricité au Congo? A personne, si ce n'est à la S.n.e, la Société nationale d'électricité qui, seule, a certainement le souci permanent de veiller, d'entretenir et de voir vertigineusement galoper son chiffre d'affaires. La quittance de la S.n.e comporte deux volets doublement taxés. Le premier volet est relatif à la facturation réelle consommée par le client. Le deuxième volet est lié aux taxes imposées aux clients (voir coupure d'une quittance d'un client du mois de mars 2015).

Pourquoi, comme l'indique l'avis de coupure, une consommation évaluée à 18.159 francs Cfa, culminerait-elle à 25.100 francs Cfa au total, lorsqu'on y adjoint le



Providence François Loukelo.

deuxième volet? N'est-ce pas trop demander au client? Il y a même un droit à la consommation, ce qui renforce la dénonciation du luxe qui n'est pas accessible à tous. Les choses ainsi faites ne sont pas de nature à faire bénéficier au citoyen, les conditions modestes de jouissance de l'électricité. Ce qui, de facto, oblige le citoyen aux maigres revenus de toujours croupir sous l'étiquette d'éternel paria. Un clivage s'est installé dans notre pays: d'un côté ceux qui ont droit à la consommation d'électricité, de l'autre, ceux qui sont privés de ce privilège. Cette situation sociale per-

durera malheureusement, tant que la S.n.e jouira, seule, du monopôle de la fourniture d'électricité dans notre pays. Pourtant, avec un peu de volonté, on peut faire bénéficier à tous les citoyens de notre pays, les avantages de l'électricité et ceci à moindre coût.

En quoi faisant? Une maxime stipule qu'il faut limer sa cervelle contre celles des autres. Il est possible, de nos jours, de consommer l'électricité à l'instar des téléphones portables ou chacun paie son crédit selon les réalités de sa poche. Alors, on parlera à ce moment-là de l'électricité à la portée de toutes les bourses, si seulement nous parvenons comme on le fait actuellement au Gabon, à consommer l'électricité à crédit.

Pourquoi ne tenterions-nous pas cette expérience gabonaise qui s'est révélée satisfaisante, pour les citoyens de toutes les couches sociales? Cela éviterait logiquement les nombreuses charges financières imposées aux clients et de torpiller le revenu déjà moribond du Congolais moyen qui ne lui permet pas de joindre les deux bouts du mois. Il appartient, pensons-nous, aux élus du peuple, de marteler sur la question, si nous voulons sortir le pays de l'état de l'archaïsme et des sillages des époques surannées proches de l'âge du néolithique.

Avec un peu de patriotisme, nous parviendrons à briser ce clivage dénoncé, pourvu que la S.n.e qui est notre société nationale soit franchement au service du peuple. La lampe-tempête de nos jours devrait être rangée dans les étalages de nos musées, pour laisser libre cours à l'électricité qui servirait de jauge permettant de nous faire une idée réelle du niveau atteint par le Congo qui rêve de devenir un pays émergent dans moins de dix ans. Si l'électricité peut être vendue à un coût raisonnable, la S.n.e aura plus à gagner qu'elle ne le fait aujourd'hui, sans le reste de la population privée du droit à la consommation.

Prenons un échantillon de cent clients qui paient l'électricité à 700 frs, ils renflouent plus les caisses de la S.n.e que trente clients qui paient la même électricité à 1500 frs. Or, la grande majorité de la population est privée d'électricité, pour les raisons évoquées ici. Ne serait-il pas de bon aloi que les responsables en charge de la S.n.e révisent la tarification à la baisse ou optent pour l'expérience gabonaise pour le bien-être de tous? Est-il possible de voir les choses sous cet angle? Certainement oui.

**Providence François LOUKÉLO**

# MBONGWANA



*Ensemble pour le changement !*



Finances publiques

Qu'en est-il exactement du compte des réserves pour les générations futures?

Depuis quelques jours, un sujet a surgi dans le débat politico-économique national et préoccupe l'opinion, en raison de sa sensibilité. Le sujet tient en une phrase: «Le Congo ne dispose d'aucune réserve financière». Cette petite phrase lâchée dans l'enceinte du parlement, par le ministre des finances, du budget et du portefeuille public, a suffi pour secouer les esprits, aussi bien parmi les élus que les journalistes présents dans la salle. Le débat est sorti de l'hémicycle, pour occuper la rue où il alimente des conversations, soulève des controverses et des passions. Dans les bus, au marché, à l'Université et sur les lieux de travail, le sujet est retourné dans tous les sens. Le doute est créé dans les esprits sur l'existence réelle des réserves financières destinées aux générations futures. Dans l'article suivant, nous avons pris le parti d'interroger les faits et les experts, afin d'apporter la lumière au débat.



Le siège du Ministère des finances, du budget et du portefeuille.

Les communicants répètent à l'envie que «les faits sont sacrés, le commentaire libre». Le premier fait révélé par notre enquête est qu'en 2011, le gouvernement du Congo, fort de la grande masse d'argent générée par le pétrole, a décidé d'ouvrir, à la Banque des Etats de l'Afrique centrale (B.e.a.c.), un compte destiné aux générations futures. Nous avons vérifié auprès de la Banque centrale l'existence dudit compte. Nous avons obtenu la preuve de son existence et appris aussi qu'il était alimenté uniquement par les excédents budgétaires, de 2011 jusqu'en 2013, dernière année de l'embellie financière du pays. Le deuxième fait est qu'à partir de 2014, quand le baril du pétrole a amorcé sa descente

en cascade, le Congo n'a plus alimenté le compte de réserves, parce qu'il n'enregistrait plus d'excédents budgétaires. Toutefois, le Congo a pu résister à la crise qui avait éclaté en 2014, sans recourir à un endettement public excessif. Pour en savoir davantage, nous nous sommes procuré le dernier rapport de la Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale), qui est un rapport public portant sur «La conjoncture économique et financière difficile dans les pays de la Cemac: diagnostic et pistes de solutions». Dans ce rapport présenté à la conférence des Chefs d'Etat des pays de la Cemac, tenue à Malabo, en Guinée Equatoriale, le 30 juillet 2016, on peut lire: «S'agissant des finance-

ments budgétaires, il convient, tout d'abord, de relever que la gestion essentiellement pro-cyclique des finances publiques menée jusqu'ici par les Etats à la faveur de la conjoncture pétrolière particulièrement favorable, a conduit à un assèchement généralisé de la trésorerie publique. Ainsi, à l'exception du Congo, en 2012 et 2013, aucun pays de la sous-région ne s'est constitué une épargne financière susceptible d'être utilisée aujourd'hui, malgré toute une décennie de prix élevés du pétrole et de croissance soutenue». Ainsi, il est clairement établi que le Congo est le seul pays de l'espace Cemac à avoir su épargner une partie de la manne pétrolière, pour garantir ses lendemains.

Selon les preuves que nous avons obtenues, le troisième fait est que le compte des

réserves existe encore à la Banque centrale, même s'il n'affiche plus le même niveau qu'au début de l'année 2015. Crise oblige, en 2015 et encore en 2016, face à certaines urgences, il y a eu quelques retraits. Le solde demeure néanmoins créditeur. Voilà pour les faits et les dires des experts. En conclusion, le compte destiné aux générations futures, loin d'être une vue de l'esprit, est plutôt une réalité objectivement vérifiable, puisqu'il est domicilié à la Banque centrale. Seulement, une question fondamentale se pose et s'impose: «Combien de temps tiendra-t-il encore?»

Juste Teddy YOUNGA  
Journaliste  
économiste chercheur

Ministère de la santé et de la population

Les cinq directeurs généraux relevés crient à la diffamation

Relevés de leurs fonctions de directeurs généraux par intérim par Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la santé et de la population, les cadres chercheurs et enseignants à l'Université Marien Ngouabi qui se sont constitués en un collectif présidé par le Prof Alexis Elira Dokékias, n'entendent pas rester les bras croisés face à ce qu'ils considèrent comme «les allégations et mensonges» portés contre eux. Dans un communiqué de presse rendu public le 12 décembre 2016, ils ont apporté un cinglant démenti aux «affabulations d'un soi-disant détournement des fonds publics destinés aux médicaments antirétroviraux».



Alexis Elira Dokekias.

Pour les directeurs généraux relevés du Ministère de la santé et de la population et remis à la disposition de leurs services d'origine, les informations publiées par la presse sont fausses et ne «correspondent qu'aux inventions de leurs auteurs». Justifiant leur innocence, ils ont rappelé que les directeurs généraux ne gèrent pas les fonds destinés aux médicaments et ne sont ni ordonnateurs, ni comptables des budgets alloués par l'Etat. «Les auteurs de ces allégations mensongères doivent vérifier auprès des chaînes de dépenses publiques qui commandent les médicaments? Qui les reçoit? Qui gère les fonds alloués aux médicaments», précisent-ils. Par conséquent, «tout le bruit, toutes les rumeurs ne correspondent qu'à la calomnie qui vise à salir notre honneur. Nous invitons les auteurs de ces articles à publier les preuves des détournements», ont-ils souligné, dans leur communiqué de presse.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Transport aérien

Les actionnaires à pied d'œuvre pour relancer la société Ecair

Société anonyme au capital de 57 milliards de francs Cfa, créée en 2011 et dirigée depuis par Mme Fatima Béyina-Moussa, «Equatorial Congo Airlines», en sigle Ecair, est aujourd'hui confrontée à des difficultés qui ont cloué ses avions au sol. Face à cette situation, le conseil d'administration s'active pour que les actionnaires se retrouvent sous peu en assemblée générale, pour être au chevet de cette société qui pourra retrouver les airs, dans un prochain avenir. C'est une bonne nouvelle pour les 700 employés d'Ecair et les millions de passagers qui étaient habitués à voyager dans le confort de ses avions de dernière génération.



Cloués au sol, les avions d'Ecair pourront, de nouveau, décoller.

Depuis le mois d'octobre 2016, les avions d'Ecair sont cloués au sol. Pourtant, la société aérienne venait d'annoncer la reprise de ses vols domestiques, entre Brazzaville et Pointe-Noire. Mais, les difficultés financières dues à une situation d'endettement envers l'Asecna (Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar) a retardé cette reprise d'activités. Depuis, les actionnaires sont à la recherche de solutions, pour permettre à la société aérienne de pouvoir être relancée. Ayant pour siège social Brazzaville, la société Ecair a connu une ascension très fulgurante, au point où elle s'est imposée dans le ciel africain parmi les grands transporteurs aériens. Pour son lancement, elle a bénéficié de l'appui de la société Lufthansa consulting, puis de la société suisse de consulting CoEm. Après le lancement de son premier vol domestique, le 26 septembre 2011, entre Brazzaville et Pointe-Noire, Ecair s'est lancée à l'international, en effectuant son premier vol, le 26 août 2012, entre Paris et Brazzaville. Cette expansion à l'international s'est poursuivie avec,

en février 2014, l'inauguration de la liaison Brazzaville/Dubai. En 2015, soit quatre ans seulement après sa création, Ecair a eu une imposante flotte de sept aéronefs, dont un Boeing 767, deux Boeings 757 et quatre Boeings 737. Equatorial Congo Airlines a fait de la capitale de la République du Congo un hub sous-régional. Galvanisée par sa flotte, en 2015, la société Ecair a transporté, au départ de Brazzaville, plus d'un million de passagers en moins d'une année, dans douze destinations différentes: Pointe-Noire, Ollombo, Cotonou, Douala, Libreville, Dakar, Bamoko, Paris, Dubai, Beyrouth, Bruxelles et autres destinations en transport multimodal. Dans cette période de croissance, Ecair a créé des emplois et imposé son image de marque dans la sous-région et au niveau international. La société avait mis en place une navette fluviale pour les passagers en provenance ou à destination de Kinshasa (République Démocratique du Congo), la capitale voisine de Brazzaville. Elle envisageait, déjà, d'ouvrir des lignes aériennes vers les Etats-Unis d'Amérique et la Chine, en Boeing 787.

En pleine ascension et à un moment où cette société anonyme n'avait pas encore fini de déployer son potentiel de développement, des moments assez difficiles ont surgi: c'est la vie des entreprises. Décidé à sortir Ecair de cette zone de turbulence, le conseil d'administration s'évertue, depuis, à rechercher les solutions aux problèmes auxquels la société aérienne est confrontée. Mais avant d'en arriver à cette étape, des

audits sont nécessaires, pour permettre aux actionnaires d'avoir la maîtrise de l'information relative à la gestion de la compagnie, afin de pouvoir décider en connaissance de cause. De l'imminente assemblée générale des actionnaires, on peut espérer l'adoption d'un plan de redressement qui remettra cette société, fleuron de la réussite du génie congolais, dans les airs.

Joël NSONI

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo		Autres pays d'Afrique	
6 mois		182 Euros	
Retrait sur place:	15.600	96 Euros	
Expédié:	23.400	192 Euros	
1 an		Europe	
Retrait sur place:	31.200	96 Euros	
Expédié:	46.800	192 Euros	
France, Afrique Francophone		Amérique-Asie	
	91 Euros	100 Euros	
		200 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

• Express National International  
 • Fret Aérien & Maritime  
 • Douane & Transit  
 • Logistique

Notre devise: ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassaï (face au cct)  
 Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyenda (face à la Marie)

Tel : (+242) 053010230 / 055501075  
 Tel : (+242) 055501071 / 055501073

Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.



Document officiel à compléter par l'autorité contractante

**AVIS DE PRÉINFORMATION CONCERNANT  
LE SERVICE**

**Assistance Technique pour la mise en œuvre du Programme  
de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales  
II (PRCCE II)  
République du Congo**

**1. Référence de la publication**  
EuropeAid/138590/IH/SER/CD

**2. Procédure**  
Restreinte

**3. Nom du programme**  
Programme de renforcement des capacités  
commerciales et entrepreneuriales II (PRC-  
CE II)

**4. Financement**  
Convention de financement : FED/2016/038-  
622

**5. Administration contractante**  
Le gouvernement de la République du Congo  
représenté par l'Ordonnateur national du  
FED, Ministère du Plan, de la Statistique et  
de l'Intégration régionale.

**6. Nature du contrat**  
Prix global

**7. Description du contrat**  
Le contrat vise la mise en place d'une équipe  
d'assistance technique chargé d'appuyer la  
mise en œuvre des trois composantes du  
PRCCE II notamment i) le renforcement du  
secteur privé et développement durable des  
PME, ii) l'amélioration du climat d'affaires,  
iii) l'appui à la mise en œuvre de la politique  
d'aide au commerce et à la compétitivité de  
l'économie.

**8. Budget indicatif**  
Le budget total du PRCCE II est de  
12.400.000 MEUR dont un budget d'EUR  
2.000.000 pour l'assistance technique long  
terme.

**9. Date prévue pour la publication  
de l'avis de marché**  
Janvier 2017

**10. Informations supplémentaires**

**11. Base juridique**  
EDF: Annexe IV de l'accord de partenariat  
entre les membres du groupe des États  
d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique,  
d'une part, et la Communauté européenne  
et ses États membres, d'autre part, signé  
à Cotonou le 23 juin 2000, tel que modifié  
à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouaga-  
dougou le 22 juin 2010. Il est fait référence à  
l'annexe IV, telle que révisée par la décision  
1/2014 du Conseil des ministres ACP-UE  
du 20 juin 2014.

**Remarques:**  
au moins 30 jours calendaires doivent  
s'écouler entre la publication du présent  
avis de préinformation et la publication de  
l'avis de marché correspondant.  
Aucune candidature ni demande d'informa-  
tions ne doit être envoyée à ce stade.

**ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA**  
**Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville**  
**1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587**  
**Tél. : (00242) 281.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60**  
**E-mail: moussounda\_jeanmarie@yahoo.fr**  
**REPUBLIQUE DU CONGO**

**CHANCELLE**  
**Société A Responsabilité Limitée**  
**Au Capital de 1.000.000 F. CFA**  
**Siège: 73, Rue Makoko (Moungali)**  
**Brazzaville**  
**RCCM BZV/11 B 2713**

**MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL**

Aux termes d'une Assemblée Générale  
Extraordinaire de la Société dénommée  
«CHANCELLE», Madame MOPEPE NTSALA  
LA Gisèle (Gérante) a été reçue par Maître  
Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à  
Brazzaville du 1er décembre 2016, dûment  
enregistrée à Brazzaville, aux Domaines  
et Timbres de la Plaine, en date du 02  
décembre 2016, sous Folio.217/6, n°2666,  
il a été procédé à la modification de l'objet  
social de ladite Société sus énoncée, dont  
la répartition se fait de la manière suivante:  
A cet effet, Madame MOPEPE NTSALA  
Gisèle, en sa qualité gérante, a décidé  
d'ajouter à l'objet de social les activités  
suivantes :

travaux publics.  
La société aura, désormais, pour objet  
social:  
- Import-export, fourniture de bureau,  
prestation de services dans le domaine  
de bâtiment et travaux publics, bâtiment,  
travaux publics.  
Cette résolution a été adoptée à l'unani-  
mité par les associés.  
Dépôt de deux expéditions du Pro-  
cès-verbal de l'Assemblée Générale  
Extraordinaire a été effectué au Greffe du  
Tribunal de Commerce de Brazzaville, le  
13 décembre 2016, conformément à la loi.

**Pour insertion,  
Maître Jean Marie  
MOUSSOUNDA**

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE  
FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

**ANNONCE LEGALE N°290/2016/BZ-C**

N°-----/MFPP/DGID/DEFFD/IDCHPFBZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	14057 du 10-03-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 4ha83a00ca	DJIRI	9-BZV	Société G & G
02	15642 du 29-11-16	Sect AN, bloc 3 ; Pile 3 ; Sup : 380,00m <sup>2</sup>	LA POUDDRIERE	4-BZV	KOUDINGA MOUAMBA Florent Victor
03	9004 du 26-11-13	Sect I, bloc 31 ; Pile 17 ; Sup : 513,40m <sup>2</sup>	CENTRE-VILLE	3-BZV	ELANGUI OPENDZA Richard
04	15002 du 23-09-16	Sect -, bloc - ; Piles 12 et 13 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	ODZEGUE Jean Arnel
05	14616 du 12-07-16	Sect -, bloc - ; Pile 13 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	NYANGA Franchi
06	14618 du 12-07-16	Sect -, bloc - ; Piles 1 et 2 (ex 4 et 5) ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	NYANGA David Jalhet
07	15551 du 03-11-16	Sect P13C, bloc 113 ; Pile 2319 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	MOUKONDO	4-BZV	NSIKAZOLO BALONGUIDILA Ruth Spinelly
08	15552 du 03-11-16	Sect P13C, bloc 99 ; Pile 2417 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	MOUKONDO	4-BZV	NSIKAZOLO BALONGUIDILA Ruth Spinelly
09	14323 du 23-05-16	Sect -, bloc - ; Pile 13 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	DJIRI PONT	POOL	AKOULAFOUA Nady Mireille Edwige
10	14324 du 23-05-16	Sect -, bloc - ; Pile 14 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	DJIRI PONT	POOL	AKOULAFOUA Nady Mireille Edwige
11	14322 du 23-05-16	Sect -, bloc - ; Pile 14 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	DJIRI PONT	POOL	AKOULAFOUA Nady Mireille Edwige
12	14321 du 23-05-16	Sect -, bloc - ; Pile 4 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	DJIRI PONT	POOL	AKOULAFOUA Nady Mireille Edwige
13	15683 du 30-11-16	Sect CK, bloc - ; Pile 10 ; Sup : 480,00m <sup>2</sup>	IMPOH MANIANGA	9-BZV	MPIO Andrée Constance MBIALY
14	14795 du 17-08-16	Sect P16, bloc - ; Pile - ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	RUE DEVALA	6-BZV	BOKILO NGOUAKEITA Patricia Claudia
15	14866 du 01-09-16	Sect CG, bloc 86 ; Pile 7 ; Sup : 390,48m <sup>2</sup>	RUE ITALIE (QUARTIER MASSENGO 906 IMPOH MANIANGA)	9-BZV	GANO YASSENGOU Donia Gracia Vivita
16	14867 du 01-09-16	Sect CG, bloc 86 ; Pile 8 ; Sup : 385,32m <sup>2</sup>	RUE ITALIE (QUARTIER MASSENGO 906 IMPOH MANIANGA)	9-BZV	OBAMI NDALLA Marie Thérèse
17	15596 du 17-11-16	Sect PA, bloc - ; Pile 291 ; Sup : 2.145,36m <sup>2</sup>	BATIGNOLLES MAYA-MAYA	9-BZV	MALANDA Paul
18	15700 du 06-12-16	Sect P3, bloc 5 ; Pile 10 ; Sup : 157,7m <sup>2</sup>	95BIS, RUE MBOCHIS	3-BZV	EKOLA Marie Thérèse et MOKOKO Blandine
19	14806 du 22-08-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.600,00m <sup>2</sup>	LIFOUA	POOL	KOUD Rolland Antoine
20	14994 du 21-09-16	Sect BF, bloc 139 ; Pile 1 ; Sup : 198,14m <sup>2</sup>	10, RUE OSSOUANGUI	9-BZV	MBONGO Evane Judith
21	12472 du 20-05-15	Sect BG, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 427,82m <sup>2</sup>	14, RUE OBONGUI (MASSENGO)	9-BZV	OKOUA Augustine
22	12473 du 20-05-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 907,16m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	EPENY OBONDZO Chancelle
23	14431 du 06-06-16	Sect AT2, bloc 108 ; Pile 2 ; Sup : 252,00m <sup>2</sup>	26, RUE DIAFOUKA THÉOPHILE	7-BZV	YELA Judicaël Silvére Vivien
24	14430 du 06-06-16	Sect AT2, bloc 40 ; Pile 5 ; Sup : 162,00m <sup>2</sup>	101B, RUE MATOUMBOU (QUARTIER NGAMBIO)	7-BZV	MOKOULA MALAMBET Saby Rita
25	15707 du 06-12-16	Sect -, bloc - ; Pile 07 ; Sup : 530,25m <sup>2</sup>	MAKABANDILOU	9-BZV	DZANGUE Marcel Bonheur
26	15680 du 30-11-16	Sect P8, bloc 172 ; Pile 7 ; Sup : 164,67m <sup>2</sup>	129BIS, RUE NGAMBOMA	4-BZV	SEMEGA Diane Abdoulaye Aziz
27	12510 du 28-05-15	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 1.582,56m <sup>2</sup>	QUARTIER 907 MAKABANDILOU	9-BZV	OKO Brice
28	15643 du 29-11-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.000,00m <sup>2</sup>	KINTELE FLEUVE	POOL	Société ZHENGWEI Technique Congo
29	14507 du 22-06-16	Sect P7suite, bloc 42 ; Pile 35 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	1746, RUE MAYOMBE (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	NDANDU MILANDU Arnaud Sorel
30	14733 du 03-08-16	Sect P16, bloc - ; Pile 6 ; Sup : 214,04m <sup>2</sup>	52, RUE MBE	6-BZV	ONDONGO Ginéva Destinée
31	14018 du 02-03-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 4.919,38m <sup>2</sup>	KINTELE FLEUVE	POOL	MOPENZA Ambroise
32	14019 du 02-03-16	Sect W, bloc - ; Pile - ; Sup : 16.323,53m <sup>2</sup> soit 1ha63a23ca	VILLAGE MANIANGA	6-BZV	KOUMOU Pamphile et OLANDZOBO Solange
33	15522 du 26-10-16	Sect CG, bloc 92 ; Pile 17 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	10, RUE BOKOKO	9-BZV	ELENA Jean Marie
34	15619 du 23-11-16	Sect P16 (2), bloc 1 ; Piles 1 à 10 ; Sup : 4.000,00m <sup>2</sup>	1, RUE NGOBALI JOSEPH	6-BZV	CHI CHENG FENG
35	14191 du 26-04-16	Sect -, bloc - ; Pile 12 ; Sup : 372,75m <sup>2</sup>	QUARTIER NGAMAKOSSO	6-BZV	ANDZOUANA Bony
36	15005 du 23-09-16	Sect -, bloc - ; Pile 20 ; Sup : 461,00m <sup>2</sup>	QUARTIER NGAMAKOSSO	9-BZV	ETOUAYO Guy Noël
37	13785 du 23-12-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 918,00m <sup>2</sup>	QUARTIER NDIBOU BENOIT	POOL	IBARA KOUMOU Richie Océane et IBARA PEA Pulche Mérite
38	14744 du 04-08-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.800m <sup>2</sup> soit 1ha80a00ca	LIFOUA	POOL	UNION DES SUPERIEURES MAJEURES DU CONGO
39	15103 du 21-10-16	Sect P5, bloc 4 ; Pile 10 ; Sup : 304,35m <sup>2</sup>	99BIS, RUE MASSOUKOU	4-BZV	OLESSONGO ONDAYE Jean
40	15608 du 21-11-16	Sect P12, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 217,64m <sup>2</sup>	19, RUE OWANDO	6-BZV	NGASSAKI SOMBOKO Neticia Marlène
41	15606 du 21-11-16	Sect P14/F2, bloc 36 ; Pile 1 ; Sup : 180,00m <sup>2</sup>	84BIS, RUE OBOLI	6-BZV	NGASSAKI Ornella Elga
42	15610 du 21-11-16	Sect P14/F2, bloc 36 ; Pile 3bis ; Sup : 171,00m <sup>2</sup>	48BIS, RUE FOURA	6-BZV	MBAMA Odile
43	15609 du 21-11-16	Sect W, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 450,14m <sup>2</sup>	MAKABANDILOU	9-BZV	MBAMA Odile
44	14307 du 19-05-16	Sect AT, bloc 46 ; Pile 32 ; Sup : 800,00m <sup>2</sup>	3 ET 5, RUE BIDIÉ RAPHAËL	4-BZV	BOUKONDZO Pauline et Enfants KOUARI
45	15607 du 21-11-16	Sect -, bloc - ; Pile 9 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	DJIRI MANIANGA	POOL	NGASSAKI Ornella Elga
46	15051 du 10-10-16	Sect -, bloc 5 ; Pile 1 ; Sup : 17.850,41m <sup>2</sup> soit 1ha78a50ca	QUARTIER INTSINI VILLAGE LEFINI	POOL	INGANI Bertille Inés Nefer

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

**Fait à Brazzaville, le 19 Décembre 2016**  
L'Inspecteur Divisionnaire,  
**Claudio TSWELA**

**ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA**  
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville  
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587  
Tél. : (00242) 281.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60  
E-mail: moussounda\_jeanmarie@yahoo.fr

**REPUBLIQUE DU CONGO**

## COMPAGNIE FINANCIERE DU CONGO

Société Anonyme avec Administrateur Général  
Au Capital de 50.000.000 F. CFA  
Siège: 22, Rue Mbochis (Poto-poto)  
Brazzaville  
RCCM BZV/16 B 6066

### CESSION DE CERTAINES ACTIONS ET NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR GENERAL

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société dénommée «COMPAGNIE FINANCIERE DU CONGO», les actionnaires ont été reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 02 décembre 2016, dûment enregistrée à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Talangai, en date du 08 décembre 2016, sous Folio 223/2, n°665, il a été procédé à la Cession de certaines parts sociales, la nomination d'un nouvel Administrateur Général, et la nomination des commissaires aux comptes de ladite Société sus énoncée, dont la répartition se fait de la manière suivante:

La SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE, en sigle «SOFIA» a décidé de céder certaines actions à la Société CAPITAL RING et à Monsieur ITOUAD Hugues Patrick Gérard.

Ainsi, après cette cession, la société «SOFIA» reste actionnaire de ladite société.

A cet effet, Monsieur ISAACS Orin Olford a été révoqué de ses fonctions d'Administrateur Général statutaire de ladite société. L'Assemblée a décidé, à l'unanimité, de nommer Monsieur

ITOUAD Hugues Patrick Gérard, en qualité d'Administrateur Général, et Monsieur JOHANNESSEN Jonathan, en sa qualité d'Administrateur Général Adjoint.

Le Cabinet de Monsieur MATONDO NANITELAMIO BITOULOU a démissionné de ses fonctions de Commissaire aux comptes de ladite société. L'Assemblée a décidé, à l'unanimité, de nommer: Le Cabinet Financière Audit Conseil et Gestion, sis Avenue Germain BIKOUMAT Imm. Les Palmiers Pointe-Noire, représenté par Monsieur NGOULOUBI MBIMA, en qualité de commissaire aux comptes titulaire; et Monsieur NGOULOUBI MBIMA, expert-comptable agréé CEMAC sous le n°EC 486, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 décembre 2016, conformément à la loi.

**Pour insertion,  
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA**

**Maître Brice Gervais MOULOUNDOU**

Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,  
1724 Ter, rue Albert MAMPURI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Mougali;  
Tél.: 05 548-65-12/06 654-48-05  
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com  
**REPUBLIQUE DU CONGO**

## SOCIETE MAK GENERAL SERVICES

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE  
Au Capital de 1.000.000 F. CFA  
Siège Social: Brazzaville, 25, rue Gilbert Banzouzi, Quartier Kibouende,  
Arrondissement VII Mfilou

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 17/10/2016, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Baongo, à Brazzaville, le 04/11/2016, sous le Folio 187/7 n° 2104, il a été constitué une Société Commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** Société MAK GENERAL SERVICES ;

**Forme de la Société:** SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE ;

**Siège social:** Brazzaville, 25, rue Gilbert Banzouzi, Quartier Kibouende, Arrondissement VII Mfilou ;

**Capital social:** UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associé Unique, à savoir : Monsieur BOUESSE Ilé Mak-Franck ;

**Objet social:** Réalisation des Activités Agro-Pastorales - Construction des Bâtiments et Tous Travaux de Génie Civil - Quincaillerie et Matériaux de Construction - Electricité Bâtiment et Industrielle - Assainissement, Aménagement et Entretien des Locaux - Fournitures de Bureau, Equipements et Consommables Informatiques

- Transport et Logistique - Distribution et Vente de Boissons - Télécommunications - Import & Export ;

**Durée:** fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;

**Administration de la Société:** Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur BOUESSE Ilé Mak-Franck, de nationalité Congolaise, domicilié à Brazzaville, 05, rue Likouala, Quartier La Poudrière, Arrondissement IV Mougali, a été nommé Gérant de la Société, pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction ;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 16/11/2016, sous le numéro 16 DA 995.

Immatriculation au Registre de Commerce et du

Crédit Mobilier, le 16/11/2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6768.

*Fait à Brazzaville, le 25 Novembre 2016*

**Pour avis,  
Maître Brice Gervais  
MOULOUNDOU,  
Le Notaire**

## CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE

### OFFICE NOTARIAL GALIBA

Me Henriette Lucie Arlette GALIBA  
3, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Plateau Centre-ville (ex-Trésor)  
B.P: 964/Tél.: 05 540-93-13; 06 672-79-24/E-mail: notaire\_galihen@yahoo.fr  
**REPUBLIQUE DU CONGO**

## SOCIETE AFRICAINE D'APPROVISIONNEMENT

En sigle: SAAP

Société A Responsabilité Limitée

Siège social: Brazzaville, avenue Charles De GAULLE, Plateau-ville  
RCCM : 11 B 2621

**REPUBLIQUE DU CONGO**

### AVIS DE DEMISSION ET DE REMPLACEMENT DE GERANT

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire de la «SOCIETE AFRICAINE D'APPROVISIONNEMENT», société à responsabilité limitée, dressé en la forme authentique par Maître Henriette L. A. GALIBA, le 24 novembre 2016 et enregistré le même jour à la recette des impôts de Baongo, folio 201/4, numéro 2229, les associés ont pris acte de la démission de M. Hussein Abass RIHAN au poste de Gérant et pourvu au remplacement de ce dernier, en nommant Monsieur Ehouédé Urbain METODAKOU, pour la durée restant du mandat

de son prédécesseur, soit 3 ans. Conformément à l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, l'acte y relatif a été dûment déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 06 décembre 2016, sous le numéro 16 DA 1061, et mention modificative a été faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, le même jour, sous le numéro M2/16-2320.

**Pour Avis,  
Maître Henriette  
L. A. GALIBA,  
Notaire**

## DECLARATION DES ORGANISATIONS CONGOLAISES ET FRANCAISES DE LA SOCIETE CIVILE, MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME CONCERTÉ PLURI ACTEURS CONGO

Nous, organisations congolaises et françaises de la société civile (OSC), réunies au sein du Comité de pilotage du Programme concerté pluri-acteurs (PCPA) du Congo avons partagé les informations recueillies auprès des OSC membres des 7 départements du programme et réalisé conjointement une analyse du contexte national.

1- Nous constatons que plusieurs actions des OSC pour le développement du pays sont freinées, voire suspendues pour des raisons financières relevant généralement du non versement des contreparties attendues des pouvoirs publics et des collectivités locales qui, elles-mêmes, accusent d'importants retard dans la réception des budgets qui leurs sont alloués.

2- Nous relevons que les populations les plus modestes, qu'elles soient rurales ou urbaines, sont les premières victimes de la crise économique et sociale. Elles sont les principales bénéficiaires des actions des OSC et sont généralement peu résilientes, la moitié vivant déjà avant la crise, sous le seuil de pauvreté.

3- Nous estimons que l'augmentation de la pauvreté, peut fragiliser voire rompre la cohésion nationale compte tenu des fortes inégalités de plus en plus flagrantes au Congo.

4- Nous remarquons que les conditions sécuritaires du Pool ont stoppé les actions de développement et provoqué le déplacement de milliers de personnes à l'intérieur du Pool, mais aussi à Brazzaville et dans la Bouenza. Elles se retrouvent ainsi coupées de leur zone de vie. Sous la contrainte des faits, les organisations de solidarité internationale se désengagent et les moyens humanitaires deviennent de plus en plus rares notamment en raison de la confusion qui règne dans le département. Les organisations nationales et internationales de la société civile s'inquiètent des violations des droits humains et des emprisonnements à caractère politique.

Au vu de ces éléments qui menacent fortement les valeurs inscrites dans la charte du PCPA, nous, organisations de la société civile, membres du Comité de Pilotage, réunies en session ordinaire ces 12 et 13 décembre 2016 :

- assurons de notre total soutien les populations congolaises, de Ouesso à Pointe-Noire, de Makoua à Dolisie, de Djambala à Nkayi, de Brazzaville à Mouyoundzi face aux difficultés économiques et sociales croissantes que traverse le Congo ;

- appelons tous les membres du PCPA, qu'ils soient des organisations de la société civile, des collectivités locales

ou des pouvoirs publics, à s'engager fortement à défendre les valeurs communes de notre charte : les droits humains, la culture de paix, le refus de la pauvreté et des inégalités, l'approche pour un développement durable et inclusif, le partenariat et la solidarité ;

- appelons toutes les OSC congolaises à multiplier les actions au service des populations et à se mobiliser collectivement pour la défense des intérêts des plus démunis ;

- demandons aux partenaires techniques et financiers de débloquer rapidement des appuis financiers conséquents aux OSC pour soutenir les initiatives socio-économiques en faveur des populations ;

- appelons les pouvoirs publics à rassurer par des mots et des actes concrets les populations apeurées et traumatisées, à répondre aux enjeux sécuritaires, économiques et sociaux mentionnés ;

- appelons les pouvoirs publics à honorer tous les engagements financiers contractés auprès des partenaires privés (associatif et lucratif) et notamment auprès de ceux qui assistent les populations. Elles rappellent une fois encore que la contrepartie gouvernementale due au PCPA depuis 2014 n'est toujours pas honorée à ce jour et s'élève à 300 millions de Fcfa.

5- Face à la complexité et à la gravité du contexte actuel, nous appelons tous les acteurs à se mobiliser collectivement et à mutualiser leurs efforts pour renforcer la cohésion nationale et répondre aux difficultés que rencontrent les populations. Restant dans la ligne d'action de ce programme, nous appelons l'ensemble des acteurs à dialoguer et à se concerter pour faire émerger des solutions durables aux différents défis du pays que le Congo se doit de relever dans la paix et le respect des droits humains.

*Fait à Brazzaville, le 13 décembre 2016.*

**Les organisations congolaises et françaises de la société civile française, membre du Comité de pilotage du PCPA.**

Association Nationale des amis de la terre (ANAT)  
Association pour les Droits de l'Homme et l'Univers Carcéral (ADHUC)  
Club Jeunesse Infrastructures et Développement (CJID)  
Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)  
Confédération Générale du Travail (CGT)  
Fondation d'Aide Humanitaire Coeur Ouvert (FAHCO)  
Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC)  
Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH)  
Conseil Régional pour la Santé, l'Agriculture et la Population (CRSAP)  
YIDIKA, Village créatif

Anep (Amicale des anciens élèves du C.e.g de la paix)

## Remise de don de matériels au C.e.g de la paix

Le C.e.g (Collège d'enseignement général) de la paix, situé à Moungali, le 4<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, a reçu de l'A.n.e.p (Amicale des anciens élèves du C.e.g de la paix), créée depuis 1993, un don de divers matériels, en vue de faire face à certaines difficultés auxquelles il est confronté.

La cérémonie de remise présidée par Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, et ancienne élève de ce C.e.g, s'est déroulée dans l'enceinte dudit collège, samedi 10 décembre 2016. En présence de Noël Ngouélé, président de ladite amicale et d'Edgard Elango-Ngouambela, directeur du C.e.g de la paix. Y ont pris part, également, les responsables départementaux de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Brazzaville, le président du comité des parents d'élèves du C.e.g de la paix, les membres de l'amicale, un échantillon des parrains de l'amicale, tous anciens enseignants de ce collège et un échantillon, également, des élèves de classe de 3<sup>e</sup>. Ce don de divers matériels a pour but de contribuer à améliorer les conditions de travail du personnel enseignant et des apprenants.

Remettant le don, Noël Ngouélé, président de cette amicale, a rappelé les missions principales de son organisation, lesquelles portent, essentiellement, sur l'entraide entre les membres. Elle est apolitique et regroupe, a-t-il poursuivi, en son sein tous les anciens élèves du C.e.g de la paix de toutes les générations. Selon lui, chaque fois que le collège sera confronté à quelques

situations difficiles, l'amicale pourra, toujours, se déployer, pour donner sa part de contribution. L'A.n.e.p a secouru déjà le collège, quand un des bâtiments avait perdu sa toiture emportée par un grand vent, en 2005. «Aujourd'hui, c'est aussi un geste d'entraide qui n'est peut-être pas suffisant, mais ce geste est essentiel, pour prouver que nous sommes ensemble. Nous remettons ce don de 50 tables-blancs; d'un ordinateur de bureau, avec imprimante; d'un bureau muni d'une chaise et d'un matériel aratoire constitué des brouettes, pelles, râtaux, balais, hoes et d'une machette. Celui-ci servira à assainir l'environnement de l'école», a-t-il affirmé.

L'amicale a pris, par ailleurs, l'engagement d'élever, dans les prochains jours, le mur de clôture à une certaine hauteur, pour mettre l'école à l'abri des actes de banditisme, de vandalisme et empêcher les intrus d'enjambrer souventefois le mur. Dans un proche avenir, il réhabilitera la bibliothèque, pour redonner le goût de la lecture aux élèves, afin de leur permettre d'aborder les études dans des conditions convenables et meilleures. Le fond documentaire étant disponible, a dit le président de l'A.n.e.p. Edgar Elango-Ngouambela, directeur du C.e.g de la paix, recevant le don, a reconnu que son collège a subi les affres des



Une vue symbolique du don.

événements socio politiques qu'a connu le pays entre 1997 et 2001. Heureusement que le passage des humanitaires a fait que l'école retrouve son éclat d'antan. Cependant, le besoin en tables-bancs, en bureaux et chaises, en matériel didactique et informatique se fait toujours sentir. «Ce geste salutaire de l'amicale est une solution à un problème. Les apprenants, désormais, étudieront dans des conditions confortables. Ce geste louable à votre ancienne école restera gravé dans la mémoire des populations de Moungali, et dans celle de l'ensemble du personnel administratif et des apprenants, en particulier», a dit le directeur de ce collège.

Pour Mme Rosalie Matondo, l'occasion était toute indiquée, d'adresser un message aux élèves, pour prendre soin du matériel donné au collège. «Je remercie le staff dirigeant de ce collège de nous avoir accueilli dans ce site plein de souvenirs, pour nous. Chers enfants, moi personnellement, je suis pas-

sée dans cet établissement de 1976 à 79, année où j'ai été admise au B.e.m.g. C'est pour vous dire que ces années que vous passez, ici, dans cet établissement sont les plus importantes de votre vie. Ce sont là des années qui confortent votre personnalité. Vous devez savoir que vous êtes dans cet établissement, pour étudier et devenir demain des cadres de ce pays, sur lesquels le Congo doit compter. Par cette occasion, je vous exhorte au travail et je voudrai vous exhorter, aussi, à la préservation de cet établissement qui vous permet d'étudier, dans de bonnes conditions; à renoncer à tous les actes d'incivisme, lesquels ne sont pas nécessaires, dans la vie que vous menez dans cet établissement. Respecter les enseignements qui viennent vous partager leurs connaissances. Nous voudrions aussi, ici, rendre hommage à ceux-là qui nous ont formés.»

Philippe BANZ

## 3<sup>e</sup> sommet global du Forum des peuples autochtones au Fida

### L'atelier consultatif régional Afrique du forum a tenu ses promesses



Des autochtones du Gabon.

Prélude au 3<sup>e</sup> sommet global du Forum des peuples autochtones au Fida (Fonds international de développement agricole), qui se tiendra à Rome le vendredi 10 février et le lundi 17 février 2017, conjointement avec la 40<sup>e</sup> session du conseil de gouverneurs du Fida, le 14 et 15 février du même an, le Fida, en partenariat avec Iwgia et l'O.d.d.h.c (Organisation pour le développement et les droits humains au Congo), a organisé du 5 au 7 décembre 2016, un atelier consultatif régional Afrique du Forum des peuples autochtones, à l'hôtel Saphir, à Brazzaville.

Trente participants, venus de nombreux pays d'Afrique: Ethiopie, Tanzanie, Botsawana, RD Congo, Kenya, Ouganda, Burundi, République du Congo, Cameroun, Namibie, tout comme des représentants

du Fida de Rome, y ont pris part. De nombreuses recommandations ont été prises à cet effet. Elles seront soumises à la réflexion et à l'approbation de cette 3<sup>e</sup> réunion globale, au cours de laquelle M. Kanayo Nwanze, président du Fida, inaugurera une salle permanente dédiée aux peuples autochtones, au Fida. Pour la décoration de celle-ci, les représentants autochtones issus des consultations régionales sont priés d'offrir des objets d'artisanat local représentatifs des cultures identitaires. De plus, un espace leur sera disponible au sein du Fida, pour un marché autochtone, conformément à leur demande, lors de la dernière réunion globale du Forum des peuples autochtones au Fida.

V.M.

**J'aime lire La Semaine Africaine, notre journal**

## Journée mondiale de lutte contre le Sida Afrika Telema a sensibilisé les élèves de l'E.m.p.g.I sur le V.i.h-sida

L'humanité a célébré jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016, la journée mondiale de lutte contre le Sida. A cette occasion, Afrika Telema, une œuvre de promotion de la paix en Afrique et dans le monde, dont le président fondateur est le père Jean Marie Bukasa Malu, a organisé au sein de l'E.m.p.g.I (Ecole militaire préparatoire général Leclerc), une campagne de sensibilisation de lutte contre le V.i.h-sida.



Père Jean Marie Bukasa Malu (3<sup>ème</sup> de g. à dr.) apportant sa contribution à la campagne.

La cérémonie a rassemblé les représentants de tous les niveaux de ladite école et a été marquée par plusieurs interventions. A la suite de Paul Loango, membre d'Afrika Telema Congo, qui a présenté l'intérêt et l'importance de la chanson du père Jean Marie Bukasa Malu sur le V.i.h-Sida; Paul Bomandoki a édifié l'assistance sur l'éradication du Sida d'ici à 2030. Après s'en sont suivis la projection d'un film sur le V.i.h-Sida intitulé: «Sida pas gentil, Sida pas d'amis», une conception et une réalisation du père fondateur d'Afrika Telema,

et des fructueux échanges. Au cours de ceux-ci, le père Jean Marie Bukasa Malu a éclairé l'assistance sur le bien-fondé du thème Sida, en ces temps où la paix, la solidarité, la fraternité, la concorde et l'unité sont menacées en Afrique et dans le monde.

Après les allocutions du colonel Jacques Ekiabeka, commandant de l'E.m.p.g.I, et de Mme Rachel Ngakala, représentante du directeur départemental de la Santé de Brazzaville, Mme Christine Bilondza, représentante d'Afrika Telema Brazzaville, bouclant la série des allocutions, a insisté sur le fait

que le V.i.h-sida est une maladie qui existe, tue et n'épargne personne, avant d'inviter les participants à intérioriser la maxime suivante: «Le Sida ne passera jamais par moi». Elle a exhorté, en outre, les enfants de troupe de l'E.m.p.g.I, qui représentent le creuset ou mieux l'avenir et l'espoir de la force publique de demain, à vivre en toute responsabilité, pour ne pas céder la place à cette maladie si grave, pour qu'ensemble, ils luttent pour son éradication dans la société.

Gislain Wilfrid BOUMBA

## Université Marien Ngouabi: 33<sup>e</sup> session de soutenances de thèse en médecine

### Michel Mekoyo contribue à l'amélioration de la prise en charge diagnostique du cancer du col utérin

C'est devant un jury de quatre membres composé des professeurs Charles Gombe Mbala, oncologue, Léon Hervé Iloki, gynécologue-obstétricien, Judith Nsonde Malanda, oncologue, et Jean Felix Peko spécialiste en anatomie pathologique, que le Dr Jerel Jean Michel Mekoyo, impétrant, a défendu sa thèse en médecine intitulée: «Lésions précancéreuses du col utérin: étude phénotypique des marqueurs p16INK4a et du Ki67». Dans celle-ci, il a montré que la connaissance précoce des lésions précancéreuses, par des moyens diagnostics fiables notamment l'expression de la p16INK4a et du Ki67, permet une prise en charge adéquate de la maladie.



Le Dr Jerel Jean Michel Mekoyo.

Pour ce faire, il s'est lancé dans une étude rétrospective, comparative et analytique de trente-cinq patientes, susceptibles de développer des lésions précancéreuses du col utérin et, dont l'âge varie entre

25 et 70 ans. Celles-ci ayant été consultées dans les hôpitaux Adolphe Sicé, à Pointe-Noire et au C.h.u de Brazzaville, pendant la période allant du 1<sup>er</sup> février au 31 juillet 2016. Il ressort de cette étude que plusieurs facteurs de risque influencent la survenue des lésions précancéreuses et augmentent le risque d'exposition au Human Papillomavirus, responsable du cancer du col de l'utérus. Parmi ces facteurs, on note les comportements sexuels à risque, l'âge des premiers rapports sexuels et le nombre des partenaires sexuels. Les analyses effectuées par le Dr Mekoyo ont révélé que les femmes, dont l'âge varie entre

40 et 49, sont les plus touchées ainsi que celles dont le nombre de partenaires va au-delà de trois. Le principal motif de consultation qui est également un symptôme déterminant de ce cancer reste le saignement, au cours d'un rapport sexuel ou simplement n'importe quel écoulement vaginal en dehors des règles.

Le cancer du col utérin est une pathologie directement liée à la sexualité; il est, donc, de bon aloi pour les femmes et jeunes filles en âge de procréer de se faire consulter tôt, au moindre signe et d'avoir un comportement sexuel responsable. Les femmes devraient, aussi, se faire dépister, chaque fois, que possible pour une prise en charge rapide, car le cancer du col a une évolution silencieuse pendant des années.

La thèse du Dr Jerel Jean Michel Mekoyo a le mérite de contribuer à l'amélioration de la prise en charge diagnostique de cette pathologie silencieuse et mortelle, laquelle est un véritable problème de santé publique. Le jury lui a décerné la mention très honorable pour la pertinence et l'originalité de son sujet.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE  
OFFICE NOTARIAL RODRIGUE BACKEMBA  
Maître Rodrigue Euloge Cyriaque BACKEMBA  
10 bis, rue Lénine - Arrondissement 4 - Moungali  
Brazzaville  
RÉPUBLIQUE DU CONGO  
Tél.: 05.025.72.73/06.407.85.64  
E-mail: notairebackemba@gmail.com

## AVIS DE CONSTITUTION

LGA FINANCE S.A.R.L  
CAPITAL: 1.000.000 F. C.F.A  
SIÈGE: 406, rue des Maraîchers - Mpila - Brazzaville

Suivant l'acte authentique des statuts reçu par Maître Rodrigue Euloge Cyriaque BACKEMBA, Notaire à Brazzaville, le vingt-quatre novembre deux mil seize, enregistré à la recette des impôts de Brazzaville (Ouénzé), le 25/11/2016, folio 208/1 n°1162, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes:

• **Objet:** L'expertise comptable et conseil en gestion, la prestation de services comptables, fiscaux et sociaux, pour le compte d'une clientèle principalement entrepreneuriale. Il s'agit notamment de:

- la mise en place de systèmes comptables;
- l'élaboration des manuels de procédures administratives, comptables et financières;
- la tenue et l'élaboration des comptes annuels;
- l'élaboration des budgets prévisionnels et la réalisation de contrôles budgétaires;
- la réalisation des bilans comptables;
- l'appui aux projets d'investissements;
- la réalisation des opérations financières;
- le conseil en gestion financière;
- l'appui aux recrutements et à la formation du personnel;
- l'assistance pour les obligations légales, notamment en matière de droit comptable, droit du travail, droit fiscal et de suivi juridique de l'entreprise;
- le conseil dans le choix des logiciels de gestion ainsi que la formation;
- la réalisation d'audits internes et la certification de comptes.

Et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes;

• **Dénomination sociale:** LGA FINANCE ;

• **Forme juridique:** Société à responsabilité limitée;

• **Siège social:** 406, rue des Maraîchers - Mpila - Brazzaville ;

• **Durée:** 99 ans;

• **Capital social:** UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS C.F.A.;

Divisé en CENT (100) parts sociales d'une valeur nominale de DIX MILLE (10.000) FRANCS C.F.A. chacune.

La totalité des parts sociales a été souscrite en numéraire et intégralement libérée par les associés et leur a été attribuée en proportion de leurs apports;

- Monsieur LOUNGOU Guy Alain, à concurrence de quatre-vingt-quinze (95) parts sociales;

- Monsieur LOUNGOU Diack Ted Viny, à concurrence de cinq (5) parts sociales.

Total égal au nombre de parts composant le capital social: cent (100) parts sociales;

• **Gérance:** A été nommé, à la création de la présente Société, en qualité de gérant: Monsieur LOUNGOU Guy Alain.

Demeurant à Brazzaville, 406, rue des Maraîchers, Mpila;

• **Références du dépôt, au Greffe, des pièces de constitution:**

CG/BZV/16 B 6790 - 16 DA 1038 du 25/11/2016;

• **Références d'immatriculation au RCCM:** la société est immatriculée au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, sous le n° RCCM CG/BZV/16 B 6790 du 25/11/2016.

*Pour avis,*

**Maître Rodrigue Euloge Cyriaque  
BACKEMBA, Notaire**

**ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA**  
**Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville**  
**1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587**  
**Tél. : (00242) 281.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60**  
**E-mail: moussounda\_jeanmarie@yahoo.fr**  
**REPUBLIQUE DU CONGO**

## HORIZON INTELLIGENCE INTERNATIONALE EN SIGLE «H2 I-SARL»

**Société A Responsabilité Limitée**  
**Au Capital de 1.000.000 F. CFA**  
**Siège: 1, rue FOUATI (Talangaï)**  
**BRAZZAVILLE**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 10 mai 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Talangaï, en date du 27 mai 2016, sous Folio 095/2 n°244, il a été constitué une société dénommée: «HORIZON INTELLIGENCE INTERNATIONALE», dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée;

**Capital:** 1.000.000 F. CFA;

**Siège:** Brazzaville, 1, rue FOUATI (Talangaï) ;

**Objet:** Etude de projets, Import-export, Négoce, Fourniture de bureau, Bâtiment Travaux Publics, livraison du matériel informatique, prestation de services, commerce

général, construction, installation, vente et location de véhicules ;

**Durée:** 99 années ;

**RCCM:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 B 6480 du 31 mai 2016 ;

**Gérance:** Monsieur KAMARA Hassan Tseymoko est le Gérant de la Société ;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

**Pour insertion,  
Maître Jean Marie  
MOUSSOUNDA**

## OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI Notaire à Brazzaville

**Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)  
Case J 490 M (en face de l'E.N.A.M)**

**B.P: 14745 - Tél: (+242) 06 662 4335// 05 516 70 79**

**E-mail: etudepongui@yahoo.com**

**etudepongui2@gmail.com**

## AVIS DE CONSTITUTION

### «L.D.O. & Associés»

**Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle**

**Au capital de 1 000 000 Francs CFA**

**Brazzaville (République du Congo)**

**2099, rue Voula, Plateau des 15 ans - Moungali**

**RCCM : CG/BZV/16 B 6794**

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM), Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M), le 24 novembre 2016, enregistré à Brazzaville, à la recette des Impôts de Poto-Poto, le 29 novembre 2015, sous le Folio 221/2 n°2563, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination sociale:** L.D.O & Associés ;

**Objet social:**

-L'exercice de la profession d'Expert-Comptable Agréé;

-L'exercice de la fonction de Commissaire aux comptes;

-L'exercice de la profession d'Auditeur et de Conseil dans les domaines liés à la comptabilité ;

**Siège social:** Brazzaville (Congo), 2099, rue Voula, Plateau des 15 ans - Moungali ;

**Durée:** 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

**Apports en numéraire:** Suivant acte authentique portant Déclaration Notariée de Souscription et

de Versement reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire, le 24 novembre 2016, enregistré à la recette des Impôts de Poto-Poto, le 29 novembre 2016, sous le Folio 221/3 n° 2564, les apports en numéraires de la somme de un million (1 000 000) de Francs CFA, représentant la totalité du capital social, ont été souscrits en totalité et libérés intégralement par l'associée unique ;

**Capital:** Le capital social est fixé à la somme de un million (1 000 000) de Francs CFA. Il est divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, portant les numéros un (1) à cent (100), régulièrement souscrites et libérées intégralement ;

**Gérance:** Madame OBOA née Lydie Delphine OWORO, associée unique, assume elle-même les fonctions de Gérante de la société, pour une durée illimitée ;

Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 01 décembre 2016, sous le numéro: 16 DA 1048 ;

**RCCM:** la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM : CG/BZV/16 B 6794 du 01 décembre 2016.

**Pour avis et mention,**

**Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,  
Notaire**

## ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA NOTAIRE

**Sis au 1er étage, Galerie Marchande de l'ARC, Avenue William Guynet  
Centre-Ville Brazzaville  
B.P.: 14262 - Tél.: 05 551.36.01 - 06 650.53.28  
République du Congo**

## INSERTION LEGALE

### «SAIGOS CONGO» S.A.R.L.U

**Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle**  
**Au capital d'Un million (1 000 000) de Francs CFA**  
**Siège social : J443/V Moungali III, SOPROGI, Brazzaville**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire, titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville, le trente et un octobre deux mil seize, il a été constitué, conformément à l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «SAIGOS CONGO», enregistrée à Brazzaville, aux domaines et timbres de EDT Plaine (Mpila), en date du quatre novembre deux mil seize, sous folio 194/8 N°2381. La société a pour objet de :

• Construction, prestation de services en bâtiment.

Et, généralement, toutes opérations civiles, commerciales, financières ou industrielles pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou qui seraient de nature à favoriser son extension ou son développement.

**Capital social:** Un million (1.000.000) de F. CFA.

**Durée de la société:** 99 ans.

**Siège social:** J443/V Moungali III, SOPROGI Brazzaville.

**Gérance:** La société a pour gérant Monsieur Guy Armand MAVOUNGOU.

**RCCM:** Sous le RCCM CG/BZV/16 B 6756 du neuf novembre deux mil seize.

**Pour insertion,  
Maître Hortense MVINZOU LEMBA.**

Convention portant protection des biens culturels en cas de conflits armés (1954)

## Parlementaires, agents de la Force publique... sensibilisés

Dans la perspective de protéger les biens culturels qui sont exposés à tous les dangers de destruction et de pillage en période de conflits armés, durant la période de 1993 à 2001, le Ministère de la culture et des arts, avec l'appui de l'Unesco (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), a organisé, vendredi 9 décembre 2016, dans la salle de presse du cabinet dudit Ministère, un atelier d'information et de sensibilisation sur la convention portant protection des biens culturels en cas de conflits armés (1954). Cet atelier visait à sensibiliser des parlementaires, des agents de la Force publique et le public sur le contenu de la convention et la prise de conscience, au niveau des différentes parties prenantes sur les enjeux de la convention, afin de justifier son processus de ratification.



Une vue du présidium.

L'atelier d'information et de sensibilisation a été ouvert par Mme Emma Mireille Opa Elion, directrice de cabinet du ministre de la culture et des arts. Qui avait à ses côtés Mme Ana Elisa De Santana Afonso, représentante de l'Unesco au Congo, et Mme Nicole Mantsanga Bambi, directrice des musées des monuments et sites historiques.

Au cours de l'atelier, les participants ont suivi plusieurs communications, entre autres: «La présentation de la convention de 1954: enjeux et bref aperçu»; «Etat de lieu du patrimoine national à risque de dégradation» et «Les mesures de préservation et de mise en valeur par le gouvernement». Toutes ces communications ont été suivies de débats, permettant aux participants de réfléchir sur la ratification de la convention portant protection des biens culturels.

Ouvrant les travaux, Mme Emma Mireille Opa Elion a évoqué que l'évolution socio-politique de ces dix dernières années n'a pas été à la faveur de la paix dans le monde entier.



Les participants sensibilisés sur la convention.

L'Afrique, en particulier, a été un espace très effervescent où les conflits armés ont entraîné de lourdes conséquences sur tous les plans. Le gouvernement congolais, a-t-elle affirmé, dans sa politique de modernisation des infrastructures urbaines, a intégré la réhabilitation de plusieurs sites et monuments historiques victimes de la barbarie humaine. «L'Unesco, après avoir constaté qu'au cours des conflits armés, le

patrimoine culturel de certains pays subissait de graves dommages, a adopté, en 1954, la convention portant protection des biens culturels en cas de conflits armés. Cette convention n'a pas encore été ratifiée par notre pays», a-t-elle déclaré.

Pour Mme Ana Elisa De Santana Afonso, le patrimoine partagé au niveau national, régional ou international est ainsi le

trait d'union entre le passé et l'avenir, entre les citoyens d'une nation, entre les Africains sur le continent et ceux de la diaspora. Le patrimoine culturel est donc la matière première de l'intégration régionale. «Pour soutenir les Etats membres dans la sauvegarde, la protection et la valorisation du patrimoine national sous toutes ses formes, l'Unesco a mis en place un certain nombre d'outils, notamment des instruments normatifs divers, des programmes de formation. Parmi ces outils, il sied de citer: la convention de 1954 sur la protection des biens culturels, en cas de conflit armé et celle de 1970», a-t-elle dit. Pour Mme Nicole Mantsanga Bambi, l'atelier d'information s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités culturelles du biennium 2016-2017 appuyé par l'Unesco.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard (Pointe-Noire)

## La pièce «Le cri de l'espoir» jouée avec brio

Dimanche 4 décembre 2016, la salle de spectacle du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, à Pointe-Noire, était prise d'assaut par les hommes de la culture et des arts, pour suivre la représentation de la pièce théâtrale intitulée: «Le cri de l'espoir», écrite en 1990 par le Burkinabè Jean Pierre Guingané.



Les artistes sur scène.

Mise en scène par le collectif des comédiens de l'Espace culturel Yaro, que dirige Pierre Claver Mabiala, en partenariat avec l'A.p.d.c (Association Pointe-Noire, dynamique culturelle), pendant une heure, les comédiens se sont mis en relief, à travers les paroles et mimes du contenu des six tableaux que compose la pièce.

Dans cette pièce, Zita Famoko, l'auteur, a monté un film sur les conditions de vie des laissés-pour-compte des politiques de développement du pays Ganguila dont il est citoyen. Mais comment le porter à l'écran sans argent? Son épouse, Fatou, profitant de l'appel à candidature lancé par le ministre de la culture, dans le cadre de la Semaine nationale du cinéma, a encouragé son mari de demander une aide financière à l'Etat. Malheureusement, Zita Famoko, dont l'œuvre ne glorifie ni ne vante les actions du président-fondateur et son gouvernement, se heurte devant le directeur de cabinet du ministre de la culture qui a jugé son projet de subversif et de nuisible pour le pouvoir en place. Ce dernier lui suggère qu'avant de débloquer les fonds nécessaires, pour réaliser son rêve, de passer une nuit avec sa femme, Fatou.

Loin de baisser les bras, Zita Famoko bénéficie d'un appui financier extérieur, pour réaliser ce film, qui, Dieu merci, remporte le premier prix dans un festival du film organisé dans un pays voisin. Le chef de l'Etat de Ganguila, informé, pense qu'il faut récupérer l'artiste pour le décorer, officiellement, parce qu'il a fait honneur au pays.

Il faut souligner que dans l'entre-temps, le directeur de cabinet, qui voulait assouvir sa soif de connaître sexuellement Fatou, avait envoyé des bourreaux chez Zita Famoko, qui l'ont torturé à mort. Le jour J, le directeur de cabinet, qui a fait obstacle au projet, et a ordonné la battue, ne pouvant s'expliquer devant le ministre et le président-fondateur, a fait un A.v.c hémorragique (accident cardio vasculaire) et en est mort.

«Cette scène fiction montre à suffisance comment les artistes contribuent à l'éducation de la population. La dépravation des mœurs a pris le dessus sur le bien, tout simplement, parce que, les gens pensent que les artistes qui conscientisent, à travers leurs œuvres, sont contre les autorités et, par ricochet, leur pouvoir. Non! Bien au contraire, ils les aident à mieux faire. Je suis reparti content, mais avec toute ma soif», a commenté Anicet Abena, spectateur.

Equateur Denis NGUIMBI

le but de porter très haut la culture du Congo. Ils étaient 1050 candidats à postuler à The Voice Afrique francophone. Le ministre des arts m'a confié la mission de vous dire, à partir d'aujourd'hui, que tout le peuple congolais doit être derrière lui. Nous allons le soutenir, afin qu'il soit finaliste». De même, la directrice de cabinet a promis de demander aux sociétés de téléphonie mobile, aux partena-

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

## Emission «The Voice» Afrique francophone

### Les Congolais appelés à soutenir le chanteur L.B.L

Mme Emma Mireille Opa-Elion, directrice de cabinet du ministre de la culture et des arts, a présenté à la presse, vendredi 9 décembre 2016, le chanteur congolais de Rnb, L.B.L (Lebel Kenko, à l'état civil). Il participe, depuis le 15 octobre 2016, en Afrique du Sud, à «The Voice» Afrique francophone, une première édition de l'émission musicale internationale diffusée sur la chaîne de télévision Vox Africa.

Cette émission phare relève les plus belles voix de 17 pays du continent africain. Concernant le Congo-Brazzaville, cinq artistes ont postulé à cette émission, quatre ont été éliminés pendant les éditions à l'aveugle et le seul artiste congolais qui continue l'aventure est L.B.L. C'est à cette occasion que le ministre de la culture et des arts, Leonidas Carel Mottom Mamoni, a demandé aux Congolais de soutenir le jeune artiste, dans son aventure, pour qu'il aille en finale.

L.B.L s'est réjoui du soutien du ministre à son égard. «Je suis reconnaissant d'avoir le soutien du gouvernement, par le biais du ministre de la culture. L'aventure de the Voice Afrique francophone se passe en

Afrique du Sud. Nous sommes partis cinq, pour représenter le Congo-Brazzaville, mais les quatre autres ont été éliminés et je suis resté seul dans la compétition. Sur près de 1050 candidats, nous sommes restés 24 et sur les 24 qui vont en finale, je suis le seul Congolais», a-t-il dit.

L'artiste congolais a poursuivi: «Il était très important que je vienne au Ministère de la culture et des arts, pour rendre compte de mon aventure au ministre de tutelle et de bénéficier son soutien moral. Au stade où nous sommes, il faut que les gens votent; je repars la fin de ce mois, pour la suite de la compétition. Je passerai dans les médias et je posterai sur les réseaux sociaux, pour montrer au peuple congolais,



Mme Emma Mireille Opa Elion présentant L.B.L à la presse.

comment faire pour voter et les gens doivent voter, pour augmenter mes chances d'avoir la première place».

L.B.L a, par la suite, expliqué son aventure à The Voice Afrique francophone. «The Voice Afrique francophone ne se passe sur internet. Nous sommes tombés sur la page the Voice et mon manager a travaillé là-dessus. C'est une compétition visant tous les pays francophones Afrique et nous avons envoyé une vidéo par Whatsapp et, nous avons été

retenus suite à notre casting. La production nous a fait venir en Afrique du Sud. Tout ce que j'ai pu à faire, c'est avec mes moyens du bord, c'est l'argent de poche que mes parents me donnent. Je sais que le soutien du gouvernement intervient à ce moment et le Ministère de la culture s'investit, pour que les choses soient plus professionnelles», a-t-il fait savoir.

Mme Emma Mireille Opa-Elion recevant LBL a déclaré: «Ce jeune homme a commencé son aventure toute seule, dans

COLINA DEVIENT SAHAM ASSURANCE.

VOUS AVANCEZ,  
NOUS SOMMES LÀ.

*SAHAM Assurance, assureur leader présent en Afrique et au Moyen-Orient, s'engage tous les jours auprès des particuliers, professionnels et entreprises pour qu'ils avancent, réalisent leurs projets et envisagent l'avenir en toute confiance.*



**SAHAM**  
Assurance | Congo  
*Avancez librement*

[sahamassurance.com](http://sahamassurance.com)

## Vie des clubs

# L'Etoile du Congo s'installe dans son siège

L'Etoile du Congo s'est, finalement, installée dans les locaux qui abritent, désormais, son siège. Les clés dudit siège ont été remises, officiellement, au président général du club, Hamadi Baba, dimanche 18 décembre 2016, jour de son inauguration, par Jacques Ngatala, représentant de Monte Cristo, la société qui a financé et construit l'ouvrage. Incroyable mais vrai! L'Etoile du Congo ne possédait toujours pas de siège, plus de soixante ans après sa création. Cette grave lacune qu'elle partageait avec les clubs de sa génération, vient enfin d'être comblée.

## Repères

## Real Madrid maître du monde

Le Real Madrid a remporté, dimanche 18 décembre, la Coupe du monde des clubs après sa difficile victoire contre les Japonais de Kashima Antlers (4-2 a.p.). Cristiano Ronaldo a signé un triplé dans cette finale, durant laquelle Karim Benzema a, également, marqué.

## Beach soccer: le Sénégal succède à Madagascar

La Coupe d'Afrique des nations de Beach Soccer a vécu. Elle a propulsé le Sénégal sur le toit du continent, aux dépens du Nigeria qu'il a battu en finale par 8-4. Le Sénégal succède à Madagascar, et représentera l'Afrique aux Bahamas, pour le Mondial, en compagnie du Nigeria.

## CAF: Orange toujours partenaire du foot africain

Bien que la firme Total soit désormais le sponsor principal de la CAF, l'opérateur télécom Orange a renouvelé, vendredi 16 décembre, son partenariat avec l'instance pour les huit prochaines années. La multinationale promet de se mettre au service des fans sur le continent. Encore un gros contrat décroché par la CAF! Même s'il a été supplanté par Total au titre de sponsor principal, l'opérateur télécom Orange reste un sponsor officiel de l'instance dirigeante du football africain.

## Basket-ball: Al Ahly sur le toit de l'Afrique

Al Ahly du Caire remporte la 31ème édition de la Coupe d'Afrique des Clubs champions. Les Egyptiens se sont imposés, vendredi 16 décembre, lors de la finale de la compétition face aux Angolais de Recreativo do Libolo (68-66).

## R.D.C : le championnat provisoirement suspendu

Comme souvent ces dernières saisons, le championnat de RD Congo se retrouve à l'arrêt. Mardi 13 décembre, le ministre des Sports, Denis Kambayi, a annoncé sa suspension pour un mois, jusqu'au 14 janvier, en avançant quatre arguments: L'excès des violences dans les stades, le non-respect de la clé de répartition des recettes, les dégâts causés dans les différentes installations sportives qui ne sont pas réparées et l'absence de civisme sportif et de la bonne conduite des supporters. Des maux qui gangrènent, malheureusement, le football congolais depuis des années... Le ministre attend, désormais, un accord avec la Fédération (Fecofa) sur plusieurs de ces points. Mais pour certains, il s'agit d'un subterfuge...



La frontispice du siège du club.

Sollicitée par le collège des présidents généraux de l'Etoile du Congo, sur initiative de l'ancien président de la section handball, Guy Mauzaud, la société Monte Cristo a cassé sa tirelire et financé les travaux de construction. Deux ans après la présentation de la maquette du terrain de handball, le rêve d'hier est devenu réalité. L'immeuble, un R+4 que les deux parties se partagent, se dresse, fièrement, à l'emplacement de l'ancien terrain de handball du club, sis 158 Quinter de l'avenue de la Pointe Hollandaise, à Mpila, dans le cinquième arrondissement. C'est une belle réalisation. Les deux premiers niveaux sont des centres commerciaux de 2000 m<sup>2</sup> chacun, propriétés exclusives de la société Monte Cristo. L'Etoile du Congo occupe les troisième et

quatrième niveaux. L'un, abritant le stade de handball, comprend: deux salles de vestiaire n°1 et n°2 d'une superficie de 40 et 50 m<sup>2</sup> incluant chacune 3 douches et 1 W.C équipés; un palier d'arrivée de l'escalier de l'entrée principale; une aire de circulation; une salle de toilettes publiques de quatre W.C; une salle de stockage de 20m<sup>2</sup>, pour entraîneur; une grande salle avec un point de 37m<sup>2</sup> devant servir de salle de musculation; une aire de jeu de 5 m de long sur 33 m de large, disposant d'une capacité d'accueil de 1200 places (dont 700 assises et 500 debout); un escalier à l'arrière servant d'issue de secours. Le quatrième niveau comprend: deux dortoirs, l'un de 90m<sup>2</sup> avec douches et W.C, l'autre, de 64m<sup>2</sup> avec douches et W.C, également; une salle de réunion

de 70m<sup>2</sup>, disposant de toilettes; des bureaux pour l'administration, de 24 m<sup>2</sup>, et, enfin, des aires de circulation.

Le siège, dénommé Hamadi Baba, ne demande qu'à être, maintenant, équipé. Il offre, également, une grande fosse septique indépendante, une bache à eau, un tableau de connexion électrique avec

abonnement à la S.n.e (Société nationale d'électricité), à la charge de l'Etoile du Congo, ainsi que son corollaire à la S.n.d.e, équipé d'un surpresseur.

Un siège moderne, réalisé selon les normes internationales en la matière. Désormais, le club n'aura plus à squatter les domiciles des dirigeants, pour ses réunions. Adieu les salles de conférence des hôtels et des sièges des arrondissements! Hamadi Baba, Dominique Dinga, Sylvain Raphaël Eba et les autres, qui étaient au cœur du dossier, peuvent partir, la tête haute. Moralité: qui veut s'asseoir doit savoir se prendre en main.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## Football

## Renaissance Aiglon en chantier



Le général Ndengué (de dos) entoure ses joueurs d'attention et de considération en assistant régulièrement aux entraînements.

Depuis trois semaines, le CARA (Club athlétique Renaissance Aiglon) effectue son stage d'avant saison, à Igny, à 45 km de Brazzaville. Ce jusqu'au 23 décembre 2016. Il prépare, par ce biais, les prochaines échéances nationales et internationales, notamment le championnat national d'élite Ligue 1, la Coupe de la Confédération et la Coupe du Congo. Les Aiglons se sont souvenus du vieil adage: «Qui va loin ménage sa monture». Le triple défi de l'année prochaine requiert, effectivement, qu'ils s'y prennent à temps, pour l'aborder avec un maximum de chance. Cela justifie le regroupement d'Igny auquel participent 29 joueurs, sous la direction de Raoul Mutufula, l'entraîneur de l'équipe, et ses collaborateurs, Didier Bonazébi et Hugues Bienvenu Ondina. Le président général, Jean-François Ndengué, s'y rend régulièrement. Avec la volonté qui l'anime toujours, les joueurs se savent entourer d'attention

et de considération.

Le staff technique s'efforce d'axer son planning sur la condition physique, d'abord, sur le travail technique et tactique, ensuite. L'équipe disputera quelques matchs à Brazzaville. Le programme prévoit, après, un autre regroupement et des matchs amicaux, également, à Kinshasa. Si tout se passe bien comme prévu, évidemment.

Ce stage se déroule dans une période agitée, celle des transferts. Période dans laquelle l'avenir appartient aux meilleurs rabatteurs. Ceux qui auront le plus débusqué de «gibier». Les Aiglons n'ont pas fermé l'œil, on le voit, au lendemain de la réouverture de la période des transferts. Ils ont acquis Wilfrigo Mongondza (Diables-Noirs), Francis Okombi (J.S.T), Alexandre Obambot (A.S Cheminots), Wilfrid Kaya (J.S.T), Baron Kibamba (A.S Cheminots), Milito (La Mancha), Kabangu Tsoulé (J.S.T), Eric Kandza

Angoua (J.S.T), Charles Kalonji (Etoile du Congo), Amour Loussoukou, Garcia Nkouka, tous deux de retour de prêt chez les Diables-Noirs, Bermain Kangou (Diables-Noirs), entre autres. Avec les anciens, comme Itoua Béranger, Jacques Loparimi, Bikouta-Mabika, Landry Djimbi "Makaye", Olfaga Okiélé, Kivutuka, etc. Au moins six ou sept joueurs ont été libérés. Visiblement, tous s'accordent à penser qu'il n'y a pas photo entre le nouvel effectif et l'ancien.

Si l'année passée, malgré une situation difficile, le CARA a décroché le droit de participer à la Coupe de la Confédération, grâce à sa place de finaliste malheureux de la Coupe nationale, l'objectif pour la saison 2016-2017 est de faire aussi mieux.

G.M.

(Sur les notes d'Innocent MAVOUNGOU, Officier média du CARA)

## Le week-end sportif à Brazzaville

## Basket-ball: invalidation surprise des élections à la Fécoket

Les magistrats de la C.c.a.s (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport) ont fait tomber «le marteau de la justice» en invalidant, samedi 17 décembre 2016, les résultats des élections, le 1er novembre dernier, du président de la Fédération congolaise de basket-ball ainsi que tous les membres du bureau fédéral, «pour cause d'irrégularités». Sur la base de la requête introduite par Jean-Didier Ndongo, candidat malheureux à la deuxième vice-présidence, contre la commission technique d'organisation des élections mise en place par le Ministère des sports et de l'éducation physique. Ladite commission dispose d'un délai de 45 jours, pour reprendre l'assemblée générale électorale. Nous y reviendrons, probablement.

## Handball: adoption du programme quadriennal

Lors du conseil fédéral inaugural tenu le dimanche 18 décembre 2016, au siège de la fédération, sis Gymnase Nicole Oba, les conseillers ont adopté le programme quadriennal et le projet "Excellence" de handball qui pourrait permettre au Congo de rejouer les premiers rôles en Afrique. Ils ont planché, aussi, sur l'ouverture de la saison sportive 2016-2017, notamment la période des transferts et mutation. Le démarrage des championnats départementaux est fixé au 5 février 2017.

## Volley-ball: Rosalie Matondo, vétérane de l'année!

Pour la neuvième fois, la Fédération congolaise de volley-ball a organisé, dimanche 18 décembre 2016, la Coupe des vétérans. Cette année, pour la première fois, c'est une dame qui a été désignée, en l'occurrence la ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo. Vétérane de l'année, elle était à l'honneur, au gymnase Henri Elendé, où s'est déroulé l'événement. Une journée de volley-ball non-stop à laquelle ont participé les vieilles gloires et l'équipe de la coopération française. La ministre, ancienne volleyeuse, a fait ses premières armes au lycée de la Révolution, dans les années 80, avec comme entraîneur Bienvenu Emile Bakalé.

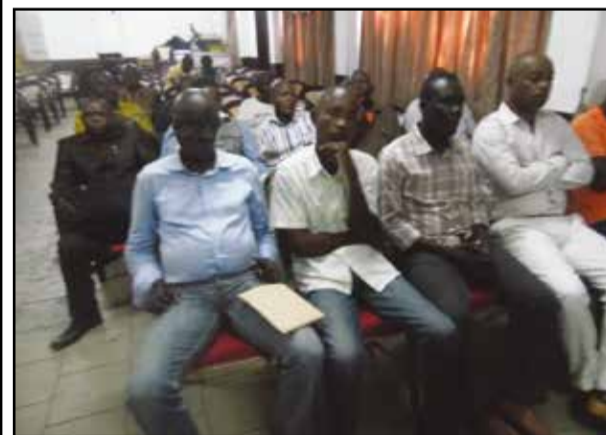
## Tennis de table: championnats nationaux à Brazzaville

Les championnats nationaux couplés à la Coupe Denis Sassou Nguesso, initialement prévus à Pointe-Noire, se dérouleront finalement à Brazzaville, du 22 au 25 décembre 2016, au Gymnase Henri Elendé, a annoncé Jean-Marie Okouna, président de la fédération. A cette occasion, les pongistes vétérans en profiteront pour disputer leur tournoi annuel.

## Vie des clubs

## La Mancha en assemblée générale

La Mancha, première équipe de Pointe-Noire et huitième au classement général du dernier championnat national ligue 1, a tenu son assemblée générale ordinaire, mardi 6 décembre 2016, dans la salle de mariage du premier arrondissement, Lumumba. Sous la supervision de Serge Bouka, quatrième vice-président de la Fédération congolaise de football, qui avait à ses côtés Joseph Biangou Ndinga, directeur départemental des sports à Pointe-Noire, Eric Mouanda, président actif de l'équipe, et de nombreux sympathisants et supporters.



Beaucoup des supporters ont assisté à l'assemblée.

Du rapport bilan, Didier Kouayi, le secrétaire général, a fait savoir que «la saison sportive 2015-2016, avait pour objectifs principaux: figurer parmi les trois premières équipes du championnat national ligue 1; disputer la finale de la coupe du Congo. Malheureusement, aucun objectif n'a été atteint. Cela est regrettable, au regard des moyens humains et financiers mis à notre disposition. L'équipe a joué quarante matchs. Soit trente-huit matchs du championnat national et deux matchs de la coupe du Congo. Nous avons gagné quatorze matchs, a fait treize matchs nuls et a perdu treize. L'équipe a marqué trente-six buts et a encaissé trente-deux, répartis comme suit: Championnat national trente-deux buts marqués, et vingt-sept buts encaissés pour trente-huit matchs. La coupe du Congo trois buts marqués, deux buts encaissés pour deux matchs joués? La Mancha est la troisième meilleure défense, derrière l'A.C Léopards et J.S.T qui ont encaissé, respectivement, 21 et 23 buts. L'attaque est classée douzième, parmi les vingt clubs engagés». Parlant des perspectives, l'accent sera mis sur un recrutement qualitatif des joueurs de talents et de faire preuve de professionnalisme. Pour figurer parmi les quatre premiers du championnat national, afin de redevenir "Africain", comme par le passé.

En sa qualité de membre du bureau exécutif de la Fécofoot, Serge Bouka, tout en félicitant l'équipe pour la bonne tenue de cette assemblée ordinaire, a pris acte de leur engagement. Le directeur départemental des sports a clos les travaux.

Equateur Denis NGIMBI



# TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



**LED 32" HD: 159 000 Fcfa** | **LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa** | **LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa**  
**LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa** | **LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5



## CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

### La Qualité à petit prix



**Fil TH 1,5**



**7.000 FCFA**



**Fil TH 2,5**



**10.900 FCFA**



**Schneider Electric**

**Domaé**



**2.900 FCFA**



**Prise Kaptika**



**400 FCFA**



**Multiprise 2P+T**



**6.900 FCFA**



**Hublot Rond**



**4.400 FCFA**

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo  
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 [www.celecsa.com](http://www.celecsa.com)